

Diane Kaddour  
22104784



## **Mémoire de Master 2**

Intervention sociale, Solidarités, Sociologie (MISS)

# **Expériences de la précarité énergétique : entre contraintes structurelles et tactiques individuelles**

Juin 2024

Sous la direction de : Valentine Hélardot

## Résumé

La précarité énergétique, caractérisée par l'incapacité à accéder à une quantité suffisante d'énergie tels que le chauffage et l'électricité pour satisfaire des besoins essentiels, fait l'objet de préoccupations grandissantes, dans un contexte de crise du logement où les inégalités sociales se creusent. Nous nous intéressons dans ce mémoire au point de vue des personnes concernées, à leurs parcours résidentiels et aux éléments qui participent à leur situation de précarité énergétique, façonnant les manières dont elles perçoivent et font face à cette forme de vulnérabilité. Avec une approche socio-ethnographique, ce mémoire explore les différentes expériences de la précarité énergétique de personnes bénéficiant d'un accompagnement social en lien avec le logement. A travers l'analyse des trajectoires résidentielles et des difficultés structurelles auxquelles les personnes concernées sont confrontées, leur rapport au logement et au confort thermique est mis en lumière. L'approche microsociologique et interactionniste permet de révéler des dynamiques structurelles de la précarité énergétique, ses facteurs et les tactiques mises en œuvre par les actrices pour y faire face.

## Abstract

Fuel poverty, characterized by the inability to access a sufficient amount of energy such as heating and electricity to satisfy essential needs, is the subject of growing concerns, in a context of housing crisis where social inequalities are widening. In this dissertation, we focus on people concerned's point of view, their residential trajectories and the elements which contribute to their situation of fuel poverty, shaping the ways in which they perceive and cope with this form of vulnerability. With a socio-ethnographic approach, this dissertation explores the different experiences of fuel poverty of people benefiting from social support linked to housing. Through the analysis of residential trajectories and the structural difficulties that the people concerned face, their relationship to housing and thermal comfort is highlighted. The microsociological and interactionist approach makes it possible to reveal the structural dynamics of fuel poverty, its factors and the tactics implemented by the actors to deal with it.

## Remerciements

Je souhaite dans un premier temps remercier mon encadrante de mémoire, Valentine Héraldot, pour ses conseils, sa patience et son implication lors de mes questionnements.

Je remercie toutes les enquêtées qui ont accepté de participer à ce travail, sans qui ce mémoire n'aurait pu aboutir, et qui m'ont permis de récolter des données riches. Je remercie les personnes avec qui j'ai réalisé des entretiens, de s'être livrées et de m'avoir fait confiance. Merci également aux personnes qui ont accepté ma présence au sein de leur logement, et d'avoir partagé avec moi une part de leur quotidien et de leur intimité.

Il me tient à cœur de remercier toute l'équipe du pôle social et de la gestion locative adaptée de l'association où j'ai réalisé mon stage, qui a constitué mon terrain de recherche. Je remercie tous les membres de l'équipe pour leur accueil chaleureux, leurs conseils, leur confiance et les nombreuses discussions qui ont été enrichissantes pour l'élaboration de ce mémoire. Merci à elleux de m'avoir permis de les accompagner lors de leurs visites à domicile, de m'avoir partagé leur métier, de m'avoir intégré lors de leurs réunions, et de m'avoir inclus dans leur équipe.

Merci à mes camarades du master qui ont été un réel soutien lors de ce travail de mémoire, et particulièrement à Anna, Julie et Pauline.

Merci à mes très chères amies Elora et Heather, pour la relecture et leurs précieux conseils.

Je remercie également mon mari, Rayane, qui m'a toujours soutenu et encouragé tout au long de la réalisation de ce travail.

## Table des matières

Sigles.....	5
Introduction.....	6
Partie I. État de l'art .....	8
Chapitre 1. La précarité énergétique : une forme spécifique de précarité liée au mal-logement.....	8
1.1. Définition de la précarité énergétique .....	8
1.2. Les différentes méthodologies et approches de la précarité énergétique en sociologie ...	13
Chapitre 2. L'expérience de la précarité énergétique.....	16
2.1. Les tactiques mises en place par les acteurices pour faire face à la précarité énergétique ....	16
2.2. Les conséquences de la précarité énergétique .....	18
Chapitre 3. Politiques publiques et aides sociales.....	19
3.1. Les limites des politiques publiques mises en place dans la lutte contre la précarité énergétique.....	19
3.2. Dispositifs d'accompagnement axés sur le logement.....	22
Chapitre 4. Discussion et problématique : saisir les expériences de la précarité énergétique.....	25
Partie II. Cadre méthodologique .....	28
Chapitre 1. Méthodologie : Une approche socio-ethnographique .....	28
Chapitre 2. Présentation des données .....	33
Partie III. Présentation et analyse des résultats empiriques .....	38
Chapitre 1. La précarité énergétique, une forme de précarité parmi d'autres .....	38
1.1. Des difficultés structurelles .....	38
1.2. Des trajectoires résidentielles fragmentées, caractérisées par l'instabilité et la précarité énergétique .....	44
1.3. La recherche de confort passe après le besoin de stabilité.....	49
Chapitre 2. Les facteurs de la précarité énergétique .....	52
2.1. Des logements dégradés .....	52
2.2. L'injonction à de nouvelles normes.....	56
2.3. Des relations dégradées avec les représentant.es des institutions.....	60
Chapitre 3. Typologie des expériences de la précarité énergétique .....	65
3.1. La résistance à la précarité énergétique.....	66
3.2. L'adaptation à la précarité énergétique.....	69
3.3. La résignation à la précarité énergétique .....	72
Conclusion .....	75
Bibliographie.....	77
Annexes .....	80
Annexe 1 : Grille d'observation.....	80

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des observations.....	81
Annexe 3 : Grille d'entretien semi-directif.....	87
Annexe 4 : Tableau récapitulatif des entretiens.....	89

## Sigles

Anah : Agence nationale de l'habitat

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CCAS : Centre Communal Action Sociale

FSL : Fonds de Solidarité Logement

MDE : Maîtrise de la Demande en Energie

MDS : Maison des Solidarités

PE : Précarité Energétique

REP : Ressortissant.es Européen.nes Prioritaires

TS : Travailleuses sociaux.ales

TEE : Taux d'Effort Energétique

VAD : Visite à domicile

## Introduction

Au croisement d'enjeux sociaux et du mal-logement, la précarité énergétique (PE) constitue un problème social dont l'intérêt grandissant se reflète dans les préoccupations des pouvoirs publics. La loi Grenelle II de 2010<sup>1</sup>, portant engagement national pour l'environnement, définit officiellement la PE ainsi : « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou conditions d'habitat ». La définition englobe ainsi l'ensemble des difficultés liées à la consommation énergétique, principalement liées à une incapacité à chauffer suffisamment son logement, ou à avoir accès à de l'électricité.

La notion de confort est intrinsèquement liée à celle de la PE. L'historien Le Goff<sup>2</sup> dresse une analyse de l'émergence et de l'évolution de la notion de confort, qu'il considère comme un fait social et culturel. Les avancées technologiques ont permis un plus grand accès au confort dans la vie quotidienne, avec notamment l'accès à l'électricité, au chauffage et aux équipements électroménagers. Le confort est ainsi devenu une norme sociale dans le logement, un droit caractérisé notamment à travers le confort thermique. Mais ce « droit au confort » semble menacé, et de plus en plus difficilement accessible pour une partie de la population.

En effet, l'ONG Oxfam<sup>3</sup> qualifie la crise du logement de « bombe sociale » dans son rapport du 4 décembre 2023, mettant en exergue l'accroissement des inégalités sociales qu'elle engendre, et sa participation à la paupérisation de la société. En 2024, Le 29<sup>ème</sup> rapport de l'état du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre<sup>4</sup> déclare que « la bombe sociale du logement a explosé. ». Il dénonce également un contexte socio-économique tendu et l'accélération du phénomène de PE depuis ces dernières décennies, constituant une forme d'urgence sociale.

Il s'agira dans ce travail de mémoire d'appréhender l'expérience de la PE du point de vue des personnes concernées, leurs représentations sociales et les manières dont elles y font face au quotidien. Par une approche ethnographique et microsociologique, nous proposons de partir des

---

<sup>1</sup> La loi n° 2010-788 du 12/07/2010 dite « Grenelle 2 », modifie la loi Besson de 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, en y intégrant dans son article 1-1 une définition officielle de la précarité énergétique

<sup>2</sup> Le Goff, O. (1994). *L'invention du confort. Naissance d'une forme sociale*. Presses universitaires de Lyon

<sup>3</sup> Oxfam. (2023). *Logement : inégalités à tous les étages*

<sup>4</sup> Fondation Abbé Pierre. (2024). *29ème rapport sur le mal logement*

représentations sociales, des pratiques sociales quotidiennes et des récits de vie des personnes vulnérables, afin de mettre en lumière les dynamiques structurelles de la PE.

Cette recherche tente d'apporter des éléments de réponse à la problématique suivante : Dans quelle mesure les trajectoires résidentielles, les difficultés structurelles et les rapports avec les institutions façonnent la manière dont les individus vivent et perçoivent la précarité énergétique, mettant ainsi en lumière différentes expériences et tactiques pour y faire face ?

A travers des lectures sociologiques autour de la question de la PE, du mal-logement et de la sociologie de la précarité, la première partie de ce mémoire contextualisera les enjeux et le cadre théorique de cette recherche. Nous expliquerons ensuite la méthodologie privilégiée pour mener ce travail, son approche ethnographique et le choix de recueil de données.

Il s'agira dans un second temps d'analyser les résultats empiriques de cette recherche, mis en lien avec les lectures et concepts sociologiques. Les données recueillies nous permettront d'étudier les trajectoires résidentielles et les difficultés structurelles auxquelles les enquêté.es sont confronté.es (1), les facteurs qui participent à leur situation de PE (2), permettant d'élaborer une typologie des expériences de la PE et les manières d'y faire face (3).

A travers l'analyse des récits de vie des enquêté.es, nous retracerons leurs parcours résidentiels afin de mettre en lumière leur position sociale, leurs expériences passées de la PE et leur rapport au logement. Nous chercherons à saisir l'articulation de la PE à d'autres formes de précarité et de difficultés structurelles rencontrées, ainsi que les éléments de trajectoire qui ont mené les enquêté.es à bénéficier d'un accompagnement social. Puis, le rapport que les personnes entretiennent au confort et à leur logement sera analysé.

Nous nous intéresserons ensuite aux facteurs de leur situation de PE actuelle. Si leur précarité financière et de logement fragilise leur situation et participe activement à leur situation de PE, comme mis en lumière dans la première partie de l'analyse des résultats, d'autres causes sont à prendre en compte. Nous nous pencherons dans une deuxième partie sur l'étude de ces facteurs multiples : l'état et l'équipement des logements, l'injonction à de nouvelles normes et la violence symbolique des représentant.es des institutions. Ces éléments constituent des freins à la maîtrise de l'énergie, préconisée par les politiques publiques de lutte contre la PE.

La dernière partie sera consacrée aux différents types d'expériences de la PE, sous la forme d'une typologie, en prenant en compte les éléments précédemment étudiés, et les différentes tactiques mises en œuvre par les actrices pour faire face à leur situation de PE. Trois types

d'expériences de la PE se profilent, selon le rapport au logement et au confort qu'entretiennent les enquêtés et leur trajectoire résidentielle : la résistance, l'adaptation et la résignation face à la PE.

## Partie I. État de l'art

### Chapitre 1. La précarité énergétique : une forme spécifique de précarité liée au mal-logement

Il s'agira dans cette partie de présenter la notion de précarité énergétique, ces délimitations, ces différents éléments de définition ainsi que les mesures et les approches privilégiées par les chercheuses pour l'étudier. Ces éléments permettront également de contextualiser la PE à l'aune de la crise du logement et de la précarisation grandissante de la population.

#### 1.1. Définition de la précarité énergétique

La précarité énergétique, selon Devalière<sup>5</sup>, fait référence à trois notions imbriquées : l'état du logement, sa fourniture d'énergie, et la situation sociale et économique des ménages, dans un contexte de crise du logement. Elle constitue une forme spécifique de précarité, liée à une précarité économique et à une précarité de logement. La sociologue Devalière<sup>6</sup> explique également que les publics les plus touchés par la PE sont des individus qui connaissent déjà une forme de précarité économique : les familles monoparentales, les personnes retraitées, au chômage, et les individus captifs de leur logement, c'est-à-dire qui ne peuvent le quitter dû à leur situation économique. Les difficultés financières peuvent être dues à une rupture dans la trajectoire des ménages : un changement de situation familiale (une rupture, un divorce) ou dans le milieu professionnel (un arrêt maladie, un licenciement, un passage à la retraite...). Ce phénomène de PE apparaît majoritairement dans des logements dégradés, anciens et comportant des insuffisances d'isolation et de ventilation, comme le souligne Devalière<sup>7</sup> dans un autre article. En effet, cette forme de précarité peut résulter d'un manque de ressource économique

---

<sup>5</sup> Devalière, I. (2007). Comment prévenir la précarité énergétique ? Situation actuelle et risques inhérents à la libéralisation du service de l'énergie. *Les Annales de la recherche urbaine*. N°103.

<sup>6</sup> Devalière, I. (2009). De l'inconfort thermique à la précarité énergétique, profils et pratiques des ménages pauvres. *Informations sociales*

<sup>7</sup> Devalière, I. (2007) Comment prévenir la précarité énergétique ? Situation actuelle et risques inhérents à la libéralisation du service de l'énergie. *Les Annales de la recherche urbaine*, N°103

pour régler les factures énergétiques ou d'un logement mal isolé qui demande une consommation énergétique trop importante.

Yves Jouffe<sup>8</sup> propose une définition de la PE en tant que processus, avec une approche dynamique et systémique. Il distingue une approche « factorielle » qui se focalise sur l'incapacité pour les ménages à se chauffer convenablement dans leur logement, d'une approche « processuelle » qu'il privilégie, incluant la pluralité et l'interconnexion des phénomènes liés à cette incapacité. Il met ainsi en lumière l'imbrication de différents facteurs et identifie trois mécanismes du processus de PE : « les facteurs de l'incapacité » à se chauffer convenablement dus à des conditions de vie précaires, puis les « usages tactiques » des individus, de restriction ou de « tactique d'effort budgétaire insoutenable », qui vont engendrer un « renforcement des conditions de la vie précaire<sup>9</sup> ».

En effet, suite à des facteurs de PE qui ne permettent pas aux individus de bénéficier d'un confort thermique suffisant, ces derniers mettent en place des tactiques qui précarisent leurs conditions de vie et intensifient leur situation de PE. L'approche d'Yves Jouffe souligne l'interdépendance de ces facteurs et la nécessité de comprendre la précarité énergétique comme un processus en évolution plutôt que comme une situation statique.

Dans sa thèse, Johanna Lees<sup>10</sup> met en avant le fait que les ménages les plus précaires sont davantage touchés par la PE, et qu'avoir un faible revenu entraîne souvent des problèmes de mal-logement. Néanmoins, avec la précarisation grandissante d'une partie de la population, les ménages issus de classes moyennes se retrouvent également menacés par la PE. Les causes de ce phénomène semblent donc être avant tout d'ordre structurel, s'expliquant notamment par la hausse des prix de l'immobilier, du coût de la vie et de l'énergie ainsi que l'inflation. Elle émet l'hypothèse d'une paupérisation de la société, liée à l'augmentation du taux de chômage et à la hausse du prix de l'énergie.

Le mal-logement, défini par la Fondation Abbé Pierre en 1995, caractérise les difficultés liées au logement que rencontrent des personnes défavorisées. La revue *Informations sociales* dédie un numéro entier à cette problématique sociale, et dresse les contours du mal-logement, ses conséquences, sa mesure et ses traitements par les politiques publiques. Daniel Lenoir<sup>11</sup> y

---

<sup>8</sup> Jouffe, Y. (2015). La précarité énergétique au travers de la mobilité quotidienne. In Zélem, M., & Beslay, C. (Eds.). *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions. P. 323-330

<sup>9</sup> *Ibid*

<sup>10</sup> Lees, J. (2015). *Ethnographier la précarité énergétique : Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter* [Thèse de doctorat]. HAL Open science.

<sup>11</sup> Lenoir, D. (2014). Le mal-logement : une question sociale globale. *Informations sociales*.

apporte une définition, et explique que sa forme la plus poussée concerne les personnes sans logement, qui sont hébergées chez des proches, dans des structures d'hébergement temporaire ou à l'hôtel. Mais le mal-logement concerne également des personnes vivant dans des logements dégradés dont l'état ne leur permet pas de vivre dans des conditions convenables.

L'étude de la PE est à appréhender dans un contexte de crise du logement, qualifiée de « bombe sociale » par l'ONG Oxfam<sup>12</sup> dans son rapport intitulé « Logement : inégalités à tous les étages » le 4 décembre 2023. En effet, Oxfam met en exergue des éléments politiques, économiques et sociaux qui participent à la précarisation d'une partie de la population. L'organisme y énonce : « En vingt ans, les prix des biens immobiliers ont augmenté 4 fois plus vite que les revenus bruts des ménages. » Le contexte actuel de crise du logement semble donc creuser les inégalités sociales, et participer à la paupérisation de la société.

Peu de temps après le rapport d'Oxfam, le 29<sup>ème</sup> rapport de l'état du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre<sup>13</sup> déclare que « la bombe sociale du logement a explosé. ». Il dénonce également un contexte socio-économique tendu et un manque de mesures prises par les politiques publiques pour accompagner les individus en situation de mal-logement. Une partie de plus en plus importante de la population éprouve des difficultés à régler leur facture énergétique. Le phénomène de précarité énergétique semble alors s'être considérablement accéléré depuis ces dernières décennies, avec une augmentation des interventions pour impayés d'électricité notamment.

---

<sup>12</sup> Oxfam. (2023). *Logement : inégalités à tous les étages*

<sup>13</sup> Fondation Abbé Pierre. (2024). *29ème rapport sur le mal logement*

### INTERVENTIONS POUR IMPAYÉS PAR AN (GAZ ET ÉLECTRICITÉ, RÉDUCTIONS DE PUISSANCE ET COUPURES)

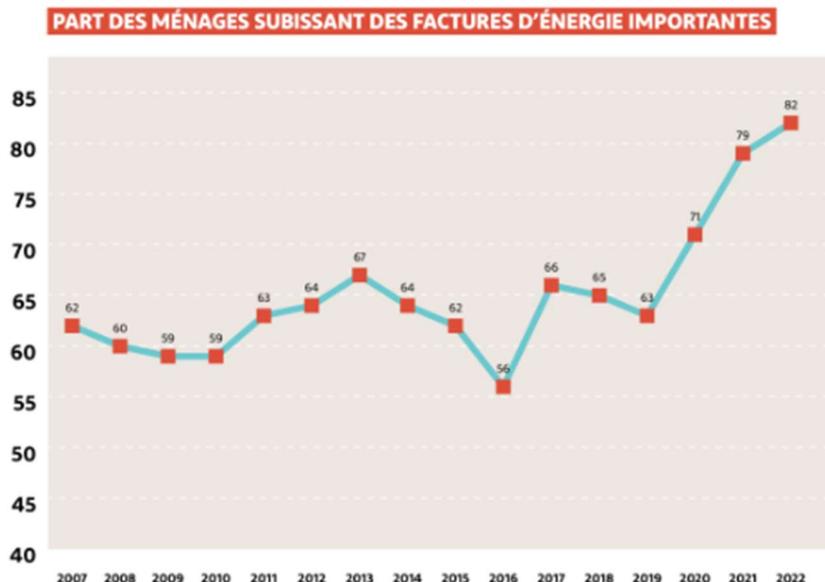
Source : Médiateur de l'énergie.



Selon le graphique ci-dessus, les interventions pour impayés de gaz et électricité passent d'environ 550 000 en 2020 à plus de 860 000 en 2022. Le rapport de la Fondation Abbé Pierre expose également les résultats du baromètre énergie-info du médiateur national de l'énergie, mettant en avant le fait que « 26 % des consommateurs ont souffert du froid en 2023, soit quatre points de plus que l'année précédente et 12 points de plus qu'en 2019. 79 % des consommateurs ont restreint le chauffage pour ne pas avoir de factures trop élevées, 10 points de plus qu'en 2022, et 26 de plus qu'en 2020. »

Le 28ème rapport de l'état du mal-logement, réalisé par la Fondation Abbé Pierre<sup>14</sup>, en 2023, exposait déjà l'accélération de la PE.

<sup>14</sup> Fondation Abbé Pierre. (2023). *28ème rapport sur le mal logement*



Le nombre de ménages déclarant payer des factures d'énergie importantes a en effet considérablement augmenté depuis 2019, passant de 63% à 82% en 2022, d'après le rapport de la Fondation Abbé Pierre de 2023.

Si la PE fait l'objet de considérations nouvelles, la précarité de manière plus globale constitue une des préoccupations les plus anciennes en sociologie. C'est ce qu'explique Maryse Bresson<sup>15</sup> qui propose une synthèse des travaux réalisés dans ce champ sociologique : ses délimitations, ce qui le distingue d'autres paradigmes proches, et ses principaux auteurs. Les chercheurs appartenant à ce courant étudient la précarité en tant qu'ensemble des problèmes sociaux, à travers les mutations profondes de la société, perçues comme un phénomène négatif et central. Ces derniers étudient l'incertitude et l'affaiblissement des liens sociaux qui accompagnent les transformations de la société. L'autrice définit ainsi la précarité comme une situation d'incertitude, de vulnérabilité et d'instabilité dans laquelle se trouvent certains individus ou groupes sociaux.

Les chercheurs de l'École de Chicago, appartenant au courant de l'interactionnisme symbolique, s'intéressent également à une population vulnérable. Leurs travaux portent notamment sur la déviance et la marginalité, et Becker<sup>16</sup> théorise le processus de « carrière », qui caractérise une trajectoire de vie en prenant en compte à la fois les aspects objectifs de la

<sup>15</sup> Bresson, M. (2020). *Sociologie de la précarité*. Armand Colin.

<sup>16</sup> Becker, Howard S. (1985). *Outsiders : Études de sociologie de la déviance*. Éditions Métailié.

structure sociale et les aspects subjectifs liés à l'expérience individuelle. Cette notion a été remobilisée par Paugam<sup>17</sup>, pour l'élaboration du concept de « carrière morale d'assistés ». Il crée une typologie des expériences du recours aux aides sociales et met ainsi en avant trois profils idéaux typiques : les « fragiles », qui n'ont recours que ponctuellement aux services sociaux, « les assistés » qui en ont un recours régulier et « les marginaux » qui ont recours à une forme moindre d'intervention, une forme d'infra-intervention. Les assistés ont entamé une carrière morale, dont l'auteur distingue trois phases, selon l'intériorisation de leur statut, le rapport à l'accompagnement social, et la motivation à l'emploi : l'assistance différée, l'assistance installée, et l'assistance revendiquée.

Ces différentes définitions et approches de la précarité et plus précisément de la précarité énergétique sont complémentaires et permettent une compréhension de ce phénomène complexe.

## 1.2. Les différentes méthodologies et approches de la précarité énergétique en sociologie

Il existe différentes manières de mesurer la PE, recensées par Isolde Devalière<sup>18</sup>. La chercheuse regroupe deux types de mesures : une approche « objective » et une approche « déclarative ». La première est une approche par la consommation des ménages qui mesure la PE selon les dépenses énergétiques d'un ménage par rapport à ses revenus. Cette méthode, détaillée par Charlier, Risch et Salmon<sup>19</sup> mobilise principalement l'indicateur du taux d'effort (TEE), qui considère qu'un ménage se trouve en PE quand ses dépenses énergétiques dépassent 10% de ses revenus. La deuxième méthode se base sur le ressenti d'inconfort des ménages. Elle relève ainsi d'une approche qualitative et subjective où ce sont les ménages qui déclarent eux-mêmes être en incapacité à subvenir à leurs besoins énergétiques.

Devalière<sup>20</sup>, chercheuse incontournable dans les travaux en sociologie sur ce domaine, synthétise les travaux sociologiques réalisés sur la PE, et leurs différentes approches. Ces derniers s'intéressent principalement aux causes de ce phénomène, à l'identification des publics concernés, aux dispositifs d'aides mis en place, aux tactiques adoptées pour y faire face, ainsi

---

<sup>17</sup> Paugam, S. (2009). *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France.

<sup>18</sup> Devalière, I. (2015). La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification. Zélem, M., & Beslay, C. *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions.

<sup>19</sup> Charlier, D., Risch, A. & Salmon, C. (2015). Les indicateurs de la précarité énergétique en France. *Revue française d'économie*

<sup>20</sup> Devalière, I. (2015). La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification. Zélem, M., & Beslay, C. *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions.

qu'à ses conséquences. Pour ce faire, les chercheuses adoptent des approches et des méthodologies variées.

Devalière<sup>21</sup> privilégie la combinaison de données qualitatives et quantitatives dans ses travaux. Pour son article « De l'inconfort thermique à la précarité énergétique, profils et pratiques des ménages pauvres », elle mobilise des données statistiques de l'Insee (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques), des données issues d'une enquête socio-anthropologique ainsi que de quarante entretiens réalisés avec des ménages repérés comme étant en situation de PE par des actrices de terrain, dans le cadre d'une enquête ultérieure. Cette précédente enquête a été commandée par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) qui a mobilisé différentes actrices de l'action sociale pour identifier des ménages en situation de PE dans deux départements français. La chercheuse se base sur le TEE pour caractériser la population. Elle élabore des profils idéaux typiques en fonction des tactiques mises en place par les individus pour faire face à une situation d'inconfort thermique, que nous développerons dans la prochaine partie.

Si cette méthodologie est rigoureuse et se base sur un nombre de données important, la délimitation du public par le simple calcul du TEE comporte des limites, soulignées par Johanna Lees<sup>22</sup> dans sa thèse. En effet, il ne permet pas de prendre en compte les personnes qui se restreignent dans leur consommation énergétique par souci d'économie et subissent le froid. Lees émet également l'hypothèse que certaines personnes dépensent plus de 10% de leur revenu dans leur consommation énergétique par confort, et ne sont pas forcément dans une situation de précarité. Johanna Lees privilégie une approche par le type de logement pour l'élaboration de sa thèse, et cible les quartiers de la ville de Marseille qui sont le plus concernés par des problématiques liées au bâti. Son terrain est ainsi constitué de copropriétés dégradées, de logements vétustes ainsi qu'un squat, où s'exerce une figure extrême de la PE. Certaines limites de cette approche sont évoquées par Devalière ; elle rappelle que l'ancienneté du logement et la qualité du bâti ne suffisent pas à définir une population en situation de PE, et qu'un logement peu performant n'est pas le seul critère à prendre en compte.

Malgré les limites de cette entrée par le logement, l'approche ethnographique de Lees permet de saisir des moments de la vie quotidienne des personnes concernées, leurs ressentis, leurs

---

<sup>21</sup> Devalière, I. (2009). De l'inconfort thermique à la précarité énergétique, profils et pratiques des ménages pauvres. *Informations sociales*

<sup>22</sup> Lees, J. (2015). *Ethnographier la précarité énergétique : Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter* [Thèse de doctorat]. HAL Open science.

perceptions et leurs usages. La sociologue a effectué au total 150 visites (permanences logement, ateliers de français, visites à domicile, sorties avec les familles) et 49 entretiens, dont un tiers avec des familles en situation de PE. Sa méthodologie s'inscrit dans une ethnographie des familles, à travers une analyse de leurs pratiques de consommation quotidienne.

L'article de Joseph Cacciari<sup>23</sup> se base sur une analyse d'archives de dossiers contenant notamment des retranscriptions d'entretiens entre bénéficiaires et travailleuses sociales (TS). Il a ainsi étudié 399 dossiers de demandeuses du FSE (Fonds de Solidarité Énergie) d'une MDS (Maison des Solidarités) et des services sociaux du Conseil Départemental. L'élaboration de profils types est ensuite effectuée, permettant une catégorisation afin de saisir la diversité des trajectoires sociales des primo-requérant.es de l'aide sociale par le facteur énergie. C'est donc une approche par les aides sociales que Joseph Cacciari a adoptée. Pour la réalisation de sa thèse, Johanna Lees explique le risque d'exclure une partie de la population concernée en adoptant une approche par les aides sociales. En effet, le non-recours au droit n'est alors pas pris en compte. De plus, certaines personnes sont susceptibles de rencontrer des difficultés en termes de besoin énergétique, sans être éligibles aux aides sociales.

Les méthodes et approches sont donc variées, et comportent toutes certains avantages et certaines limites à prendre en compte.

---

<sup>23</sup> Cacciari, J. (2016). De la « précarité énergétique » aux inégalités sociales en matière de consommation d'énergie. *Sciences & Actions Sociales*

## Chapitre 2. L'expérience de la précarité énergétique

Après avoir contextualisé les différentes définitions et approches de la PE, nous étudierons dans cette deuxième partie les travaux portant sur l'expérience de la PE, avec une approche microsociologique. Nous nous intéresserons aux manières dont les personnes concernées font face à la PE, puis aux conséquences multiples de cette forme de mal-logement dans leur quotidien.

### 2.1. Les tactiques mises en place par les actrices pour faire face à la précarité énergétique

Face à une vulnérabilité énergétique, les individus sont acteurs de leur situation, mettant en œuvre différentes tactiques pour faire face à ces difficultés. De Certeau<sup>24</sup> étudie la vie quotidienne et les « tactiques » et « détournements » mis en œuvre par les individus comme actes de résistance. Ces formes d'inventivité s'opposent aux « stratégies » des institutions qui exercent un rapport de domination envers les personnes les plus fragiles. Il étudie les tactiques des individus qu'il désigne comme des signes de « créativité quotidienne », en réponse aux stratégies des groupes dominants de la société.

Isolde Devalière<sup>25</sup> élabore une typologie et caractérise trois profils idéaux-typiques d'individus en situation de PE selon leur rapport au logement, leur notion de confort et leur usage de l'énergie. Elle caractérise ainsi les « bricoleuses », « les fragiles » et les « résistant.es » ou « défaitistes ». Les « bricoleuses » ont recours à des tactiques individuelles comme l'achat de chauffage d'appoint ou la pose d'isolants minces afin de consommer un minimum tout en gardant un peu de confort. Les « fragiles » privilégient leur confort en utilisant l'énergie au-delà de leurs moyens financiers, et se retrouvent souvent dans des situations d'impayés d'énergie ou se restreignent sur d'autres domaines. Les « défaitistes » sont résigné.es et s'habituent à l'inconfort pour ne pas trop dépenser d'énergie, et mettent souvent en place des comportements de restriction dans leur consommation d'énergie.

Les actrices élaborent des tactiques variées face à la situation de PE. Johanna Lees met en lumière des tactiques développées pour parvenir à régler les factures énergétiques plus facilement : une vigilance permanente de la consommation pour économiser, le développement de connaissances concernant les priorités des dettes et le fonctionnement des crédits permettant

---

<sup>24</sup> De Certeau, M. (1980). *L'Invention du quotidien, tome 1. : Arts de faire*. Gallimard, Paris (nouvelle éd. 1990).

<sup>25</sup> Devalière, I. (2015). La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification. Zélem, M., & Beslay, C. *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions

de jongler avec les factures. La sollicitation de l'aide de la famille est également mobilisée dans les périodes difficiles, ainsi que l'économie parallèle pour pallier aux difficultés financières. Elle analyse également une modification des « modes d'habiter », c'est-à-dire une adaptation à la vie quotidienne, un changement des pratiques de vie. Les individus fréquentent certains espaces plus chauffés, changent leur routine. Certain.es s'adaptent et continuent d'avoir froid, correspondant aux « résistant.es » de la typologie de Devalière<sup>26</sup>. Les met en avant la « débrouille », les compétences acquises et mobilisées par les individus pour amoindrir leurs difficultés. Elle met notamment en exergue des individus se rapprochant du profil des « bricoleuses » de la typologie de Devalière, qui développent des savoir-faire, comme par exemple dans un squat qu'elle a observé, où des ferrailleurs ont fabriqué un poêle à bois pour se chauffer. Elle mobilise le terme de « compétences précaires », élaboré par Florence Bouillon<sup>27</sup> dans ses travaux sur les squats, qui définit des compétences limitées mais collectives et transmissibles, qui permettent une forme de reconnaissance et d'acquisition de ressources sociales, matérielles et symboliques.

Roudil, Flamand, Beillan et Douzou<sup>28</sup> s'intéressent aux pratiques de consommation énergétique dans un contexte de sobriété énergétique et d'injonction à la modération. Les individus sont contraints de développer une certaine maîtrise de leur consommation et un « savoir d'usage ». L'article se base sur les données d'un protocole expérimental d'analyse des pratiques de consommation d'énergie au domicile en Île-de-France intitulé ANR ENERGIHAB<sup>29</sup>. Il repose sur l'analyse de 59 entretiens semi-directifs réalisés au domicile des enquêté.es, appartenant à la classe moyenne et ayant répondu à un questionnaire au préalable et dont le domicile a été instrumenté (installation de capteurs pour relever la consommation électrique). Les autrices regroupent ainsi les éléments structurants de la consommation d'énergie domestique : la contrainte économique, la norme du confort, ainsi que le rapport à l'environnement matériel et technique. Elles caractérisent le logement comme un espace d'acquisition de compétences, qui produit des « savoirs d'usage », dotant les habitant.es d'une expertise « ordinaire mais

---

<sup>26</sup> Devalière, I. (2015). La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification. Zélem, M., & Beslay, C. *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions

<sup>27</sup> Bouillon F. (2009). *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*. Paris, PUF/Le Monde.

<sup>28</sup> Roudil, N., Flamand, A., Beillan, V., & Douzou, S. (2015). La consommation d'énergie à l'épreuve des pratiques et savoirs d'usage des habitants. Zélem, M., & Beslay, C. *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions.

<sup>29</sup> La recherche ANR ENERGIHAB, intitulée "La consommation énergétique : de la résidence à la ville. Aspects sociaux, techniques et économiques", s'est déroulée sur une période de quatre ans (2009-2013). Elle a été menée par le Laboratoire Architecture Ville Urbanisme et Environnement (LAVUE UMR 7218), en collaboration avec les Départements d'Economie et Sciences Humaines et Technologies de l'Information et Diffusion du Savoir du CSTB, ainsi que les laboratoires ENERBAT et ICAME d'EDF-R&D.

nouvelle » concernant leurs pratiques de consommations énergétiques. Les enquêté.es sont dans une quête d'une meilleure maîtrise des énergies.

Face à la PE, les personnes concernées ne sont donc pas passives de leur situation, et développent des compétences et des tactiques « créatives » pour maintenir un certain confort thermique dans leur logement.

## 2.2. Les conséquences de la précarité énergétique

Malgré cette « débrouille » dont font preuve les individus, la PE impacte la vie de ces derniers à plusieurs niveaux. Nous étudierons dans cette partie les multiples conséquences de la PE.

Sur le site internet de RAPPEL<sup>30</sup>(Le Réseau des Acteurs contre la Pauvreté et la Précarité Énergétique dans le Logement), un article basé sur un rapport réalisé par Isolde Devalière<sup>31</sup> met en exergue les conséquences multiples de la PE : financières, techniques, sanitaires et sociales, sécuritaires, et également environnementales. Les conséquences financières sont dues aux difficultés de paiement des factures énergétiques, et engendrent une logique de restriction, l'endettement ou le recours aux aides sociales qui peut être vécu comme une humiliation. Les conséquences techniques concernent le logement : le manque de chauffage amène de l'humidité avec un risque d'apparition de moisissure. Pour les personnes utilisant des poêles à pétrole ou à gaz, les risques d'incendie et d'intoxications au monoxyde de carbone sont accrus, entraînant des conséquences sur la sécurité. Les conséquences sur l'environnement sont liées au gaspillage d'énergie et l'émission de CO2 dans les logements à faible performance énergétique.

Concernant les conséquences sociales, Devalière expose des difficultés dans les interactions et les relations sociales : elle dépeint « une vie sociale difficile », « une dégradation des relations avec le bailleur et les fournisseurs d'énergie ». Les liens sociaux semblent donc dégradés par la PE. Un mal-être est également causé par « des difficultés à assurer un niveau d'hygiène convenable », pouvant dégrader l'image et l'estime de soi. Elle évoque « des activités statiques difficiles », pouvant altérer des activités professionnelles pour les personnes étant en télétravail, ou les résultats scolaires pour les enfants ou les étudiant.es. Les résultats de son enquête indiquent que les individus qui sont dans une situation de PE déclarent ressentir une grande crainte pour l'avenir, avec des perspectives floues et une forte incertitude. Elle observe

---

<sup>30</sup> RAPPEL. (2010). *Quelles sont les conséquences de la précarité énergétique ?* <https://www.precarite-energie.org/comprendre-la-precarite-energetique/consequences-precarite-energetique/>

<sup>31</sup> CSTB. (2010). *Précarité énergétique : du mal-logement au mal-être*

également un repli sur soi et des impacts psychologiques. Dans un autre article, Devalière<sup>32</sup> souligne également un risque de « désinvestissement de l'occupant pour son logement ». Le rapport au logement est donc dégradé par le manque d'accès aux besoins énergétiques, ainsi que l'estime de soi et les relations sociales.

Juliette Baronnet<sup>33</sup> étudie « Les coûts économiques, sociaux et sanitaires du mal logement », et aborde les conséquences du mal-logement sur la cohésion sociale et le collectif plutôt qu'à une échelle individuelle. Le mal-logement est selon elle source de dégradation du bien-être collectif et détériore les liens familiaux et sociaux. Le mal-logement impacte l'intégration sociale des individus, et accroît les inégalités sociales et territoriales, le logement agissant comme « marqueur social ».

L'expérience de la PE, malgré les tactiques mises en place par les personnes concernées pour y faire face, engendre de nombreuses conséquences et dégrade la santé, les liens sociaux ainsi que le bien-être des individus.

### Chapitre 3. Politiques publiques et aides sociales

Afin d'accompagner les ménages en proie à la PE, les politiques publiques ont mis en place un certain nombre d'aides sociales et plus largement de dispositifs axés sur le logement, destinés aux personnes vulnérables.

#### 3.1. Les limites des politiques publiques mises en place dans la lutte contre la précarité énergétique

Selon le site officiel de l'ONPE<sup>34</sup> (Observatoire National de la Précarité Énergétique), les aides mises en place par le gouvernement pour lutter contre la PE peuvent être regroupées en deux catégories : les aides financières pour le règlement des factures énergétiques et les aides à la rénovation des logements. Il existe un nombre conséquent d'aides et de dispositifs mis en place par les politiques publiques, les principaux sont les suivants : le chèque énergie, le FSL (Fonds de Solidarité Logement) et le dispositif Ma Prim'Rénov. Les dispositifs diffèrent selon le public ciblé, et peuvent être destinés aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs,

---

<sup>32</sup> Devalière, I. (2007). Comment prévenir la précarité énergétique ? Situation actuelle et risques inhérents à la libéralisation du service de l'énergie. *Les annales de la recherche urbaine*

<sup>33</sup> Baronnet, J. (2012). Les coûts économiques, sociaux et sanitaires du mal logement. *Recherche sociale*.

<sup>34</sup> ONPE, (2024). *Les fiches aides de l'ONPE. Tout savoir sur les aides financières pour prévenir et traiter la précarité énergétique*. <https://onpe.org/les-fiches-aides-de-lonpe>

locataires, et syndicats de copropriété. Les acteurs principaux qui proposent ces différentes aides représentent des établissements publics nationaux comme l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) qui est à l'origine du dispositif France Rénov' : le service public de rénovation de l'habitat. Ce dispositif propose un accompagnement des propriétaires à la rénovation énergétique de leurs logements. Les collectivités territoriales sont également impliquées, comme les conseils départementaux et régionaux ainsi que les CCAS (Centre Communal Action Sociale). Le dispositif de FSL est géré au niveau local par les conseils départementaux, et propose une aide financière pour les ménages qui rencontrent des difficultés à régler leurs factures énergétiques. Le chèque énergie, quant à lui, est une aide impulsée par l'Etat qui constitue une aide financière pour le règlement des factures. Son montant est calculé selon les conditions de ressources du ménage, et il est envoyé directement par courrier au domicile, sans demande préalable.

En 2019, le chèque énergie a été revalorisé, rendant éligible une part plus importante des ménages, et proposant un montant supérieur de 50 euros. Cependant, son montant reste faible compte tenu du prix élevé de l'électricité, qui représente 10% des revenus des personnes concernées par la PE. C'est ce que traite l'article rédigé par De Ravignan<sup>35</sup>, où il expose les limites de cette aide soumise à plusieurs conditions, ne permettant pas à toutes les personnes éligibles d'en bénéficier. En effet, elle nécessite de réaliser sa déclaration d'impôts dans les délais, sans quoi le chèque n'est pas envoyé aux ménages. De plus, après sa réception, le chèque doit être transmis au fournisseur d'énergie, ce qui n'est pas toujours su des ménages. En 2016, selon le rapport d'évaluation de l'expérimentation du chèque énergie, 22% des bénéficiaires du chèque énergie n'en ont pas eu recours pour différentes raisons : incompréhension du dispositif, non réception du chèque, perte du chèque par le fournisseur ou le bénéficiaire notamment.

Concernant les aides mises en place par les politiques publiques, Lees<sup>36</sup> explique que le FSL engendre des inégalités territoriales, car il a été décentralisé et dépend désormais des Conseils Généraux, à une échelle locale. Le Programme Habiter Mieux créé par l'Anah comporte également certaines limites. Mis en place pour aider les propriétaires à effectuer des rénovations énergétiques dans leur logement, il permet de les rembourser seulement après les travaux, ces derniers doivent donc avoir la capacité d'avancer les frais. Par ailleurs, depuis 2013, les personnes éligibles ont été étendues, ne ciblant plus seulement un public en situation de

---

<sup>35</sup> De Ravignan, A. (2019). Hausse du chèque énergie : un cadeau pas si beau. *Alternatives Économiques*.

<sup>36</sup> Lees, J. (2015). *Ethnographier la précarité énergétique : Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter* [Thèse de doctorat]. HAL Open science.

précarité. L'objectif et l'efficacité de ces dispositifs est ainsi remis en question par Lees, qui selon elle, ne permettent pas de faire reculer la PE.

Hélène Denise et Manuel Domergue<sup>37</sup> dénoncent également un manque d'accompagnement des ménages modestes et l'inefficacité des politiques de rénovation énergétique du bâti. Iels expliquent l'importance et l'urgence d'une conciliation entre la lutte environnementale et la lutte sociale pour lutter contre la PE. Les auteurices mettent en lumière les limites des aides mises en place, le manque d'accompagnement social, et les rénovations énergétique trop rares et inefficaces. La Convention citoyenne pour le climat a appelé à une rénovation globale et performante de tous les bâtiments français d'ici à 2040, mais le financement nécessaire n'a pas été assuré. De plus, le programme Habiter mieux sérénité de l'Anah destiné aux foyers modestes n'a pas été renforcé de manière significative. La loi Climat et Résilience adoptée en juillet 2021 assigne des obligations de rénovation aux bailleurs, mais avec des échéances lointaines et des contraintes relativement faibles. Cette approche est critiquée par les auteurices car elle n'incite pas suffisamment les bailleurs à effectuer des rénovations. Iels soulignent l'importance de considérations sociales et d'engager un accompagnement des ménages modestes en conciliation avec des politiques de rénovation énergétique efficaces.

Des dispositifs d'action publique de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) sont déployés par les fournisseurs d'énergie et les institutions publiques, à destination d'un public en situation de PE. Leur principe est de sensibiliser les ménages aux éco-gestes à travers la diffusion de guides et la présentation d'appartements-témoins exemplaires, pour les aider à économiser leur facture énergétique. L'objectif est de modifier les pratiques de consommation énergétique des personnes en situation de PE, en s'appuyant sur l'argument économique. Ce type de dispositif d'actions préventives fait l'objet de critiques, s'apparentant pour Lees<sup>38</sup> à de l'hygiénisme, et à une forme d'« éducation au « bon comportement » emplie de jugement de valeur. Le risque est de réduire le problème de la PE aux comportements et aux pratiques de consommation des ménages. Ces dispositifs se focalisent en effet sur l'échelle individuelle, microsociologique, et ne prennent pas en considération les causes structurelles de la PE. Selon la sociologue, la MDE véhicule l'idée que les ménages les plus précaires doivent renoncer à leur confort, à travers une

---

<sup>37</sup> Denise, H. & Domergue, M. (2022). Logement et énergie : lutter contre la précarité énergétique et participer à la transition écologique. *Informations sociales*

<sup>38</sup> Lees, J. (2015). *Ethnographier la précarité énergétique : Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter* [Thèse de doctorat]. HAL Open science

critique de leur mode de vie. Devalière<sup>39</sup> partage l'avis de Lees sur la MDE, qu'elle qualifie « d'éducation à la consommation », et dénonce sa logique responsabilisante et injonctive. Pour elle, ce type de dispositif ne traite pas de la PE sous l'angle du social mais à travers le technique et l'ingénierie. Ce type d'intervention peut être mal reçue par les ménages qui sont en situation d'auto-restriction, pour qui les conseils d'expert.es ont un impact limité.

Les aides mises en place par l'Etat ne permettent donc pas de lutter suffisamment contre la PE, les ménages ne bénéficient pas d'aides suffisantes, les dispositifs ne sont pas adaptés, et le non-recours au chèque énergie est élevé. Le manque d'accompagnement des rénovations énergétiques pour les propriétaires ne permet pas de réaliser de nombreux travaux, et les logements restent trop souvent dégradés et peu performants en termes d'énergie.

### 3.2. Dispositifs d'accompagnement axés sur le logement

Les mesures d'accompagnement de personnes en situation de PE ne se résument pas pour autant aux aides sociales ou aux aides pour réaliser des rénovations énergétiques, qui ciblent spécifiquement cette forme de précarité. En effet, des associations accompagnent plus globalement des personnes fragiles, qui après une trajectoire résidentielle fracturée dans des lieux de vie instables, bénéficient d'un hébergement ou d'un logement temporaire. Ces personnes touchées par le mal-logement sont donc également concernées par les problématiques de PE. Cela concerne des personnes ayant connues un parcours d'errance, ou qui ont été confrontées à une rupture dans leur parcours résidentiel qui a précarisé leur situation. Ces individus sont alors orientés par le SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation) ou des TS sur des dispositifs d'accompagnement social axés sur le logement. Ces dispositifs proposent de loger ces ménages en difficulté, et de les accompagner dans leurs démarches administratives, l'insertion à l'emploi et le relogement en milieu ordinaire.

La politique du Logement d'abord s'inscrit dans le plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALHPD), et repose sur deux piliers : le logement et l'accompagnement social. Nicolas Chambon et Manuel Hennin<sup>40</sup> présentent les principes du Logement d'abord dans un ouvrage dédié à cette politique publique. Le logement est envisagé non pas comme une fin en soi, mais un moyen pour les ménages d'avoir accès à une certaine stabilité et de pouvoir par la suite améliorer d'autres problématiques rencontrées : leur situation

---

<sup>39</sup> Devalière, I. (2015). La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification. In Zélem, M., & Beslay, C. *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions.

<sup>40</sup> Chambon, N. & Hennin, M. (2022). Explorer le Logement d'abord. Dans : Nicolas Chambon éd., *La politique du Logement d'abord en pratique* (pp. 10-14). Presses de Rhizome.

financière, professionnelle, scolaire, l'apprentissage de la langue et les relations sociales. Le logement d'abord promeut l'accès au logement stable en priorité, sans condition, dans l'idée que les autres problèmes se régleront plus facilement ensuite. Il présente une alternative aux hébergements d'urgence qui ne proposent pas de solution sur la durée et exigent aux personnes concernées de remplir des critères stricts, comme l'obligation de sobriété par exemple. Dans cet article, les auteurs font la distinction entre le logement et l'habitat. Si l'action de « se loger » renvoie à la dimension matérielle d'avoir accès à un abri, le terme « habiter » fait référence à une dimension existentielle de vivre dans un lieu, de se l'approprier et de s'y sentir chez soi.

Dans le cadre de son mémoire de Master de géographie, Nina Aubry<sup>41</sup> a étudié un dispositif de relogement de familles Roms. Dans le cadre de sa recherche qui a pris la forme d'une recherche action, elle a réalisé 15 entretiens avec des bénévoles du Secours Catholique et des familles relogées, ainsi que des observations lors de réunions. Elle met en lumière un niveau d'autonomie varié selon les familles. L'instabilité du logement et l'incertitude face à l'avenir ressortent souvent des entretiens. Selon elle, les difficultés liées à l'intégration sociale résultent de facteurs structurels davantage que culturels, elle explique qu'il n'y a pas d'effets culturels mais des effets de classe. Ce public rencontre également des difficultés structurelles liées au racisme, et doit s'adapter à des normes nouvelles, à un système qu'il maîtrise à différents niveaux.

Elle fait le constat d'une interdépendance des facteurs d'insertion : logement, emploi, santé, langue, scolarisation des enfants. La précarité de l'emploi et celle du logement sont fortement liées, et il ne suffit pas d'avoir un logement pour sortir de la précarité ; la question de trouver un emploi stable est très préoccupante pour les enquêtés. Le logement peut faciliter l'intégration sociale et favoriser d'autres facteurs d'insertion ; elle explique que « le logement en tant qu'appropriation spatiale durable permettrait ou faciliterait matériellement la mise en place d'autres facteurs d'insertion.<sup>42</sup> ». Si le logement ne suffit pas à sortir d'une situation de précarité, il facilite néanmoins d'autres facteurs comme l'emploi, la scolarisation, ou même la santé. Le fait de vivre dans un logement dit ordinaire semble bénéfique pour les familles, et pourrait les faire sortir d'une certaine forme de précarité liée au logement, facilitant l'amélioration d'autres formes de précarités.

---

<sup>41</sup> Aubry, N. (2017). *Accompagnement à l'habiter et intégration des publics précaires. Exemple d'un dispositif de logement dans l'agglomération angevine de familles Roms auparavant en squats* [Mémoire de Master de Géographie]

<sup>42</sup> *Ibid*

Dans leur article, Aubry, Baronnet et Boisseuil<sup>43</sup> analysent des récits de vie de populations réfugiées et Roms qui ont été relogées. Les entretiens monographiques ont été réalisés dans le cadre d'une enquête réalisée par FORS Recherche Sociale, pour la Fondation Abbé Pierre en 2019, dans la région Hauts-de-France<sup>44</sup>. Le dispositif de relogement étudié s'inscrit dans une approche de Logement d'abord. Le parcours des enquêté.es est marqué par la « précarité résidentielle et l'insécurité » ; iels relatent de nombreuses expulsions de la police dans les camps, violentes physiquement et symboliquement. Ce sont des personnes qui ont été expulsées de leur habitat en bidonville et qui ont été relogées en logement dit ordinaire. Elles se retrouvent séparées de certains membres de leur famille et de leur communauté plus globalement, avec qui elles vivaient en bidonville. En effet, ces personnes ont été relogées de manière éparse, regroupées par famille nucléaire. Pourtant, cette arrivée en logement ordinaire semble perçue comme une amélioration des conditions de vie de la part des enquêté.es qui déclarent être plus heureux.ses, et que leurs enfants vivent dans de meilleures conditions.

Lorsque les enquêté.es reviennent sur leur expérience en bidonville, iels soulignent des aspects exacerbés de la PE : un manque d'accès à l'eau courante, des difficultés à se chauffer l'hiver et à avoir accès à de l'électricité. Un enquêté explique notamment qu'iels cherchaient des panneaux en bois à brûler pour se réchauffer. Leur expérience de vie en bidonville se caractérise principalement par l'instabilité, l'incertitude, et la crainte constante de se faire expulser par la police. Ce type de public connaissait ainsi une forme extrême de PE avant d'être relogé en logement ordinaire, où leurs habitudes et modes de vie se retrouvent bouleversés.

Les dispositifs d'accompagnement axés sur le logement permettent donc également d'accompagner des ménages en situation de PE, en leur proposant des logements qui offrent un accès facilité à un confort thermique.

A travers ces lectures, l'analyse de la PE révèle une forme spécifique de précarité intrinsèquement liée aux conditions de logement des individus. Définie comme l'incapacité à bénéficier d'un confort thermique dans son logement en raison d'une précarité financière et du manque de performance énergétique des logements, elle affecte profondément le quotidien des ménages concernés. Les différentes approches méthodologiques en sociologie nous ont permis de saisir la complexité et la diversité des expériences vécues par les personnes en situation de

---

<sup>43</sup> Aubry, A., Baronnet, J. & Boisseuil, C. (2019). Un logement pour s'en sortir : paroles de précaires. *Recherche sociale*

<sup>44</sup> FORS Recherche Sociale, Fondation Abbé Pierre, (2019). *Un éclairage Hauts-de-France. L'état du mal-logement en France*

PE. L'étude des politiques publiques et des dispositifs d'aide sociale a révélé des limites notables dans les mesures mises en place pour combattre ce phénomène, ne suffisant pas à accompagner un public vulnérable.

Ces constats soulèvent des questions cruciales sur les représentations et perceptions des personnes concernées, souvent invisibilisées du fait de leur statut social.

## Chapitre 4. Discussion et problématique : saisir les expériences de la précarité énergétique

L'état de l'art nous a permis de présenter notre objet de recherche, de le délimiter et de le contextualiser au regard de la crise du logement de ces dernières décennies. Du fait de son émergence relativement récente comme objet de recherche sociologique, le nombre de travaux sur la PE reste restreint. Si la littérature existante se concentre sur les causes de la précarité énergétique, le profil des personnes concernées et les limites des dispositifs d'aide actuels, peu d'études explorent le point de vue des personnes concernées. C'est dans le prolongement des travaux de Lees et Devalière que nous proposons d'étudier le rapport qu'entretiennent les personnes concernées à la PE, et de quelle manière se caractérise l'expérience de cette forme spécifique de mal-logement.

Les différentes lectures sur le sujet ont permis de faire émerger des questions de recherche, et de nous questionner sur l'expérience de la PE de personnes bénéficiant d'un accompagnement social axé sur le logement. Nos premières questions de recherche qui en découlent peuvent être formulées ainsi :

- Yves Jouffe<sup>45</sup> souligne l'aspect dynamique de la PE, la pluralité de ses causes et l'interconnexion de ses facteurs. Nous pouvons nous demander comment la PE, appréhendée comme un processus et non un phénomène isolé, s'articule à d'autres formes de précarité ? Quels facteurs alimentent cette situation ?

---

<sup>45</sup> Jouffe, Y. (2015). La précarité énergétique au travers de la mobilité quotidienne. In Zélem, M., & Beslay, C. (Eds.). *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions.

- Au regard des travaux d'Aubry, Boironnet et Boisseuil<sup>46</sup>, des situations de PE extrêmes sont vécues dans des types de logements précaires, en bidonville, et dans des parcours d'errance. Nous pouvons nous demander si les parcours résidentiels de personnes bénéficiant d'un accompagnement social en lien avec le logement présentent également des formes de PE exacerbées ?

- Nous pouvons également nous demander si l'accès au nouvel habitat, obtenu dans le cadre d'un accompagnement social axé sur le logement, permet de sortir d'une forme de PE, ou si celle-ci s'exerce sous une forme amoindrie par rapport à leur ancien lieu de vie ?

- Les travaux de Devalière<sup>47</sup> mettent en exergue des tactiques mises en œuvre par les individus en situation de PE pour faire face à cette situation. Nous pouvons nous demander comment les personnes accompagnées font face à la PE, et si ces tactiques correspondent à la typologie de Devalière, avec le type des « bricoleuses », des « fragiles » et des « résistant.es » ?

Afin de tenter de répondre à ces premières questions de recherche, et suite à nos lectures, nous pouvons formuler la problématique suivante :

Dans quelle mesure les trajectoires résidentielles, les difficultés structurelles et les rapports avec les institutions façonnent la manière dont les individus vivent et perçoivent la précarité énergétique, mettant ainsi en lumière différentes expériences et tactiques pour y faire face ?

La littérature sociologique sur ce sujet, nos questions de départ et l'élaboration de la problématique nous amènent à formuler plusieurs hypothèses, que les données empiriques, confrontées aux données théoriques, permettront de vérifier. Nous pouvons ainsi énoncer les hypothèses suivantes :

- La PE serait imbriquée à d'autres formes de précarité, qui alimenteraient cette situation de vulnérabilité énergétique dans le logement.

- Les enquêté.es, ayant connu des difficultés liées à leur logement et bénéficiant d'un accompagnement social dans ce domaine, auraient été confronté.es à des situations extrêmes de PE tout au long de leur parcours résidentiel.

---

<sup>46</sup> Aubry, A., Baronnet, J. & Boisseuil, C. (2019). Un logement pour s'en sortir : paroles de précaires. *Recherche sociale*

<sup>47</sup> Devalière, I. (2015). La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification. In Zélem, M., & Beslay, C. (Eds.), *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions.

- L'entrée dans le logement actuel permettrait alors aux personnes ayant vécu dans ces types d'habitat de sortir de cette précarité intense, en apportant un accès aux besoins énergétiques. Cependant, le rapport sur le mal-logement de la Fondation Abbé Pierre expose la forte augmentation des demandes de places en hébergement et en logement temporaire ou logement social ces dernières années. De plus, les rénovations énergétiques du bâti stagnent et ne sont pas assez importantes. Nous pouvons donc supposer que les états des logements proposés, soumis à ces contraintes, ne permettent pas aux personnes de bénéficier d'un confort thermique total. Le passage dans le logement actuel permettrait une sortie partielle de la PE, et permettrait néanmoins de sortir d'une forme exacerbée d'instabilité.

- En mobilisant les travaux de Paugam<sup>48</sup>, nous pouvons émettre l'hypothèse que les enquêté.es entreraient dans une « carrière morale d'assisté.es » en entrant dans un logement dans le cadre d'un accompagnement social. Le public serait constitué de primo-requérant.es aux aides sociales, qui étaient auparavant dans une forme de marginalité ou de fragilité dans un habitat précaire : les individus passeraient de « marginaux » ou « fragiles », à « assistés ».

- D'après les travaux de Devalière<sup>49</sup>, la PE entraînerait une dégradation des relations sociales. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que la situation de PE des enquêté.es créerait de la méfiance et de la crainte envers les institutions, le bailleur social, le fournisseur d'énergie et les TS qui les accompagnent.

- Les enquêté.es en situation de PE seraient actrices de leur situation, et mettraient en place des tactiques pour y faire face. Le logement constituerait ainsi un lieu d'acquisition de compétences. Nous pouvons supposer que les enquêté.es correspondent à la typologie de Devalière<sup>50</sup>, et que les enquêté.es se rapprochent des « bricoleuses », des « résistant.es » ou des « fragiles », selon les tactiques mises en place pour faire face à la PE et leur rapport au logement.

---

<sup>48</sup> Paugam, S. (2009). *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France.

<sup>49</sup> RAPPEL. (2010). Quelles sont les conséquences de la précarité énergétique ?

<https://www.precarite-energie.org/comprendre-la-precarite-energetique/consequences-precarite-energetique/>

<sup>50</sup> Devalière, I. (2015). La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification. Zélem, M., & Beslay, C. *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions

## Partie II. Cadre méthodologique

### Chapitre 1. Méthodologie : Une approche socio-ethnographique

Ce travail fait l'objet d'un va-et-vient entre les apports théoriques et les données empiriques, alimentant les réflexions tout au long de la recherche. Il s'agira dans cette partie de présenter le terrain de recherche, ainsi que la méthodologie qui a été choisie, axée sur une approche ethnographique.

#### Le terrain

L'accès au terrain s'est effectué dans le cadre de mon stage de 18 semaines, de janvier à mai 2024, au sein d'une association qui accompagne des personnes en situation de précarité sur le domaine du logement.

Initialement, mon terrain devait se focaliser sur les Ressortissant.es Européen.nes Prioritaires (REP) accompagné.es par l'association. Ce public, qui fait l'objet d'un dispositif spécifique, concerne des personnes d'origine roumaines ou bulgares, hébergées par la mairie suite à la résorption de leur squat ou bidonville. Néanmoins, après m'être heurtée à différents freins, j'ai souhaité élargir mon terrain en prenant en compte des personnes accompagnées sur différents dispositifs d'hébergement mais également de logement temporaire et d'accompagnement de locataires du parc social.

Dans un premier temps, j'ai été confrontée à la barrière de la langue auprès des usager.es du dispositif REP, qui a limité les possibilités d'entretiens. De plus, ces personnes rencontrant des difficultés importantes dans d'autres domaines, la question de la PE a semblé éloignée de leurs préoccupations. Une forte précarité financière, liée à l'emploi, à l'apprentissage de la langue, et à des problèmes de santé notamment, ont constitué des raisons de leur manque d'intérêt pour le sujet. En outre, les enquêté.es de ces dispositifs ne réglant pas leurs factures d'énergie, iels sont moins à même de mettre en place des tactiques pour réduire leur consommation et ont un contrôle limité sur celle-ci. Leur situation financière ne dépendant pas de leur consommation d'énergie, ce sujet leur semble donc moins important que d'autres difficultés rencontrées.

J'ai alors souhaité intégrer également d'autres personnes dans la réalisation de mon enquête, afin d'aborder une approche transversale de différents types de public.

## L'approche ethnographique

L'approche ethnographique est une méthode de recherche qualitative qui vise à étudier les comportements, les pratiques sociales et les interactions des individus par une immersion dans l'environnement de recherche. Cette méthodologie permet d'enquêter au plus proche de la réalité, et de documenter le quotidien des personnes enquêtées. C'est l'approche méthodologique qu'adopte Lees<sup>51</sup> dans sa thèse. Elle explique que ce choix découle d'une volonté de dévoiler le réel, avec une posture scientifique. Des précautions déontologiques sont indispensables dans la relation à l'autre, et la chercheuse souligne l'importance d'une réflexivité sur sa posture. En effet, afin d'éviter l'asymétrie dans les relations avec l'enquêté.e, il est nécessaire d'adapter sa posture, et de prendre en compte les caractéristiques de la chercheuse afin de prendre conscience de ce que sa présence sur le terrain peut engendrer.

Cette approche a été privilégiée dans le cadre de ce mémoire, afin d'étudier la manière dont est vécue la situation de PE par les personnes concernées, au sein de leur logement. Par ailleurs, observer les faits sociaux d'un point de vue microsociologique permet de dévoiler des dynamiques structurelles macrosociologiques. La présence au domicile des enquêté.es permet ainsi de recueillir des données dans le cadre d'observations et d'entretiens semi-directifs.

## Les observations directes

L'observation permet par un accès direct au terrain de saisir les pratiques sociales des enquêté.es, et d'accéder à des phénomènes difficilement perceptibles en entretien. Cette méthodologie est expliquée par Chevalier et Stenger<sup>52</sup> dans l'ouvrage *Les méthodes de recherche du DBA*, qui explique son ancrage dans l'anthropologie, et dans la lignée de l'Ecole de Chicago. Elle a pour but de « récolter les pratiques concrètes d'acteurs situés dans des contextes précis<sup>53</sup> », en observant les phénomènes sociaux qui se déroulent, les comportements des individus ou les interactions sociales.

Cette méthodologie présente des avantages, comme l'accès direct au terrain et l'observation des pratiques sociales, permettant de saisir les représentations sociales des individus. Néanmoins, la présence du ou de la chercheuse est susceptible de modifier les comportements des acteurices, et la question de la distance à adopter se pose. Les auteurices mettent également en

---

<sup>51</sup> Lees, J. (2015). *Ethnographier la précarité énergétique : Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter* [Thèse de doctorat]. HAL Open science

<sup>52</sup> Chevalier, F. & Stenger, S. (2018). Chapitre 5. L'observation. Dans : Françoise Chevalier éd., *Les méthodes de recherche du DBA* (pp. 94-107). Caen: EMS Editions

<sup>53</sup>*Ibid*

avant le risque de biais cognitifs de l'enquêtrice, qui est influencé.e par sa recherche, ses lectures et sa grille d'observation. Elle ou il n'est pas neutre, et ses attentes concernant sa recherche peuvent influencer son regard et son analyse. C'est pourquoi un travail de réflexivité est nécessaire vis-à-vis de sa position lors de l'observation.

Dans le cadre de cette étude, les observations permettent de percevoir les signes de PE au sein des logements, les tactiques mises en place pour y faire face, la manière dont les enquêtés.es vivent dans leur domicile à travers leurs pratiques quotidiennes et leur rapport au logement.

La particularité de cette recherche réside dans le fait que les données sont récoltées au domicile des enquêtés.es. Ce choix de terrain permet d'être au plus proche de la réalité du quotidien des personnes, mais comporte également certaines limites. Les enquêtés.es, prévenu.es de ma venue, peuvent modifier ou dissimuler des éléments au sein de leur logement, pour montrer une certaine image de celui-ci. De plus, ma présence dans leur lieu de vie peut s'avérer intrusif, et le fait d'être une étudiante en master, et d'être blanche, peut représenter une figure de domination auprès des enquêtés.es, compte tenu de ma position sociale privilégiée. Un travail de mise en confiance est alors nécessaire, et d'adaptation pour éviter les malaises et les asymétries dans la relation. Être au domicile de l'enquêté.e implique de s'adapter à ses propres règles et normes de vie : le fait de retirer ses chaussures par exemple avant d'entrer dans le logement, ou d'accepter les boissons ou la nourriture proposées, participent à la création d'un lien de confiance.

### Les entretiens semi-directifs ethnographiques

Les entretiens semi-directifs consistent à poser des questions ouvertes sur des thèmes précis à un.e enquêté.e, dans le but de saisir ses pratiques et perceptions sur un sujet de recherche, se basant sur une trame élaborée en amont. Les entretiens ethnographiques, réalisés sur le terrain de recherche, permettent de saisir des données qualitatives riches. Cette méthode permet de recueillir le ressenti des enquêtés.es, de retracer leur récit de vie, et de saisir leurs perceptions et leur rapport au logement et à la PE. Ils permettent d'apporter des éléments complémentaires aux observations, en récoltant directement la parole des enquêtés.es.

Dans le cadre de cette recherche, les entretiens permettent de saisir la perception des personnes sur leur logement, leur parcours résidentiel, et leur rapport au confort thermique et à la PE, au sein de leur domicile. Ils permettent également de mettre en lumière le sens que donnent les actrices aux gestes qu'elles mettent en œuvre pour faire face à la situation de PE, leur intérêt

pour le sujet, ainsi que le rapport entretenu avec leur travailleuse sociale, et les représentants des institutions.

Par ailleurs, les données factuelles permettent de calculer le TEE, qui considère qu'une personne est en situation de précarité énergétique lorsque la part des dépenses totales d'énergie dans le logement est supérieure à 10% de ses revenus. Les ressources financières des enquêtés ainsi que le montant de leurs factures sont également recueillis lors des entretiens, en se basant sur leur déclaration. Nous nous baserons donc sur le calcul du TEE, le ressenti des ménages et l'état des logements pour caractériser la situation de PE. Ces approches complémentaires permettent une compréhension plus fine de ce phénomène, en prenant en compte ces différents facteurs de PE.

### Les récits de vie

La méthode des récits de vie consiste, par une approche biographique, à recueillir des événements de vie et les significations que leur donnent les actrices. Les apports et les limites de cette méthode sont détaillés dans un ouvrage de Bah, Ndione, et Tiercelin<sup>54</sup>. Les auteurs expliquent que malgré son manque d'objectivité et la nécessité d'établir un lien de confiance pour que les enquêtés se livrent, les récits de vie permettent d'analyser le point de vue des personnes à partir de leur vécu, et de recueillir ainsi des informations riches. Cette méthodologie donne la possibilité de saisir les parcours des personnes, leur contexte social, les difficultés auxquelles elles ont été confrontées, leurs représentations de celles-ci et la manière dont elles y font face.

Cette méthode nous permettra dans ce travail de mémoire de saisir les trajectoires résidentielles des enquêtés, leur satisfaction dans les anciens logements et les potentielles situations de PE dans les anciens lieux de vie. Retracer les récits de vie permet également de situer le logement actuel dans le parcours de mobilité résidentielle et comment il est perçu au regard du parcours de vie de la personne. Elle offre de nombreux avantages de par sa souplesse et sa facilité d'accès au ressenti des personnes concernées, et se révèle davantage pertinente en complément d'autres méthodes, comme les entretiens et les observations.

---

<sup>54</sup> Bah, T., Ndione, L. & Tiercelin, A. (2015). Chapitre 1. Qu'est-ce que le récit de vie ?. Dans : , T. Bah, L. Ndione & A. Tiercelin (Dir), *Les récits de vie en sciences de gestion: Orientations épistémologiques et méthodologiques* (pp. 35-60). Caen: EMS Editions.

## La typologie

L'analyse typologique est également mobilisée dans l'analyse des données. Elle représente un instrument de compréhension préconisé par Weber<sup>55</sup>, qui par une représentation abstraite et simplifiée de phénomènes réels, permet de faciliter la compréhension et l'analyse sociologique. L'idéal-type est un modèle d'intelligibilité qui ne reflète pas la réalité mais caricature certains traits pour mettre en avant des formes d'expériences ou d'interactions. Ce dernier permet de former des « tableaux de pensée homogène<sup>56</sup> », en accentuant des points de vue et en regroupant différents phénomènes.

Schnapper<sup>57</sup> met en avant la différence entre typologie et classification, et le risque d'étiquetage d'individus par la classification de profils. La typologie constitue une « stylisation de la réalité », qui permet grâce à une souplesse et une mobilité de formuler des rapports abstraits, par une approche dynamique. La typologie permet de prendre en compte les évolutions dans le temps, les individus dont la situation présente des points communs à plusieurs types, et le passage d'un type à un autre.

Dans ce mémoire, cette méthodologie nous permettra de proposer une typologie des formes d'expérience de la PE, en prenant en compte la stabilité dans le logement, le rapport au logement et au confort, et les pratiques de consommation énergétique. Par exagération de certains traits, nous élaborerons trois profils idéaux typiques en mobilisant des exemples issus des entretiens ethnographiques auprès des enquêtés. Ces types correspondent à trois expériences et rapports à la PE, selon les parcours résidentiels, les facteurs de la PE et les tactiques pour y faire face.

---

<sup>55</sup> Weber, M. (1904). L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales. Dans : *Essais sur la théorie de la science*, Plon, 1965.

<sup>56</sup> *Ibid*

<sup>57</sup> Schnapper, D. (2012). *La compréhension sociologique : Démarche de l'analyse typologique*. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

## Chapitre 2. Présentation des données

Onze entretiens semi-directifs ont été réalisés (voir tableau récapitulatif en annexe), dont dix entretiens ethnographiques au sein du domicile des enquêté.es., précédés d'une visite du logement. Un entretien a eu lieu dans un bureau de l'association, car le TS qui accompagne la personne concernée m'a informé de la présence de punaises de lit à son domicile.

Les entretiens ont été réalisés auprès de personnes qui m'ont été orientées par les TS, qu'ils ont ciblés comme présentant des signes de PE : des difficultés à régler les factures énergétiques, un logement dégradé qui ne permet pas de bénéficier d'un confort thermique, ou une sensation de froid dans le logement.

Les enquêté.es bénéficient d'un accompagnement social dans le cadre de divers dispositifs axés sur le logement proposés par l'association. Compte tenu de la diversité de ces dispositifs, nous les regrouperons en trois catégories : ceux qui concernent l'hébergement, les dispositifs de logement temporaire ainsi que les dispositifs d'accompagnement social lié logement (ASLL), destinés à des locataires du parc social.

Les dispositifs d'hébergement proposent un accompagnement social global des usager.es par les TS de l'association. Le public est hébergé par la mairie, à qui iels règlent une redevance de 50 euros par mois, englobant le loyer ainsi que les factures énergétiques. Ces dispositifs sont destinés à un public précaire ayant connu un parcours migratoire (REP, originaires de Roumanie ou Bulgarie majoritairement, et bénéficiaires de la protection internationale, c'est-à-dire des personnes réfugiées).

Concernant le logement temporaire, il est destiné à des personnes ayant des difficultés liées au logement, qui bénéficient d'un accompagnement social global par les TS de l'association, dans le but d'être ensuite relogé.e s de manière autonome. Iels sont en sous-location, et règlent leur loyer à l'association qui est locataire des logements. Les usager.es règlent depuis janvier 2024 leurs factures énergétiques, et ont ouvert leur compteur à leur nom. Auparavant, le règlement des énergies s'effectuait à travers un forfait énergie, réglé à l'association, qui se chargeait de compléter le montant auprès des fournisseurs d'énergie. Ce forfait variait selon la taille des logements, et a connu une augmentation progressive, mais restait cependant moins élevé que les factures selon la consommation réelle des ménages.

Le dispositif d'ASLL concerne des personnes locataires du parc social qui éprouvent des difficultés dans leur logement, et bénéficient d'un accompagnement social de l'association

uniquement lié au logement (impayés de loyer, dettes énergétiques, aides pour acquérir des meubles, accompagnement aux démarches administratives).

J'ai été confrontée à plusieurs limites dans la réalisation des entretiens auprès de personnes hébergées : la barrière de la langue ne permettait pas aux enquêté.es d'expliciter de manière approfondie leur rapport au logement et leur ressenti face aux situations de PE. Les échanges ont été plutôt brefs, tendant à prendre la forme d'un questionnaire semi-directif. Deux entretiens ont cependant permis de retracer les parcours résidentiels d'Ibrahim et d'Aïssatou, et les situations de PE qu'ils vivent dans leur logement. J'ai majoritairement réalisé des observations au domicile de personnes hébergées, et j'ai pu échanger avec elles, me permettant de saisir leur satisfaction vis-à-vis de leur logement, les éléments de PE auxquels elles sont confrontées, et leurs manières d'y faire face, à travers notamment la présence de chauffage d'appoint, ou leur tenue portée à leur domicile, indicatrice de leur ressenti face à la température.

J'ai également été confrontée à plusieurs annulations d'entretiens planifiés, de la part de certain.es enquêté.es. Les TS sont régulièrement confronté.es à ces difficultés à rentrer en contact avec certaines personnes accompagnées, qui ne répondent plus aux appels, ou ne sont pas présentes à leur domicile au moment du rendez-vous. Ces comportements peuvent découler d'un refus de réaliser l'entretien, par méfiance ou par pudeur. Nous pouvons également aisément supposer que pour ces individus, qui rencontrent des difficultés importantes, nos rendez-vous planifiés ne constituaient pas une priorité, et que des imprévus ou d'autres rendez-vous plus urgents ont pu se présenter. De plus, mon enquête ciblait les personnes en situation de PE, ne représentant qu'une partie des personnes accompagnées par l'association, ce qui a réduit les possibilités d'entretiens.

L'accès au terrain a été facilité par mon statut de stagiaire, mais qui comporte cependant certaines limites. En effet, les personnes peuvent se sentir dans une obligation d'accepter ma présence, et m'associer à une figure de travailleuse sociale. La posture de TS peut être perçue comme moralisatrice, car ces professionnel.les peuvent émettre des signalements ou simplement des commentaires sur l'entretien du logement ou la manière dont les personnes éduquent leurs enfants. Le fait d'être associée aux TS peut également biaiser les échanges, car les enquêté.es peuvent se limiter dans l'expression de leur insatisfaction vis-à-vis de leur logement et de leur accompagnement social avec leur TS. Une méfiance peut alors se créer, et une prise de distance. Néanmoins, ce statut a facilité les échanges sur les difficultés financières que les enquêté.es rencontrent, le montant de leurs revenus et des aides perçues.

Les personnes enquêtées, éloignées des normes universitaires et de la discipline sociologique, ne se figurent pas toujours clairement l'objectif de ma recherche, ni l'objet de ma présence à leur domicile. Majoritairement, les personnes me considèrent comme une TS, et me posent parfois des questions sur des courriers administratifs reçus et les démarches à suivre. Certaines personnes, m'ayant associée au chauffage dans les logements, pensent que je suis présente pour réaliser des interventions techniques, pour les aider à régler leur chauffage, ou pour effectuer des réparations par exemple. Dans ces moments-là, je précise qu'ils peuvent adresser leurs demandes à leur TS ou à la personne de l'association en charge de ces problématiques. Je leur propose également de me charger de transmettre ces informations de leur part, pour jouer le rôle d'intermédiaire, ce qui est majoritairement bien reçu, et accepté.

Enfin, un dernier frein a limité le nombre de mes entretiens. Si les observations étaient plus aisément accessibles, cela n'a pas toujours été le cas pour les entretiens. En effet, j'ai à plusieurs reprises ressenti un « inconfort ethnographique », faisant écho aux travaux d'Agier<sup>58</sup>. Cet « inconfort moral » qualifié par le chercheur a été ressenti lors de certaines VAD, en raison de fortes différences culturelles et de position sociale entre les enquêtés et moi. Ma posture pouvant créer une forme de violence symbolique, une asymétrie dans les relations s'est fait ressentir parfois. En effet, en tant qu'étudiante en master, et le fait d'être blanche, peut représenter une figure de domination face à des personnes fortement discriminées. Le fait d'entrer dans leur lieu de vie, un lieu d'intimité, peut s'avérer intrusif, et ma présence a pu modifier les comportements des personnes.

Certains entretiens n'ont pu avoir lieu car ma présence semblait créer un malaise. C'est par exemple le cas d'une visite chez une famille, dans le cadre de laquelle un entretien était prévu avec le père. Sa TS a insisté pour m'accompagner car son hébergement se situe en QPV, et qu'il est difficile de se repérer dans les barres HLM. Arrivées chez cette famille, nous nous rendons rapidement compte que le père avait oublié notre rendez-vous. Sa femme lui parle dans une langue que nous devinons être de l'arabe ; elle semble ne pas apprécier notre présence. Elle nous propose tout de même d'entrer, en nous faisant signe de laisser nos chaussures à l'entrée de l'appartement. Elle nous invite à prendre place sur un matelas posé dans le salon. Les enfants sont présents, ainsi qu'une dame que nous supposons être la grand-mère. Ils sont assis sur une table du salon, en train de déjeuner. Un des fils présents joue le rôle de traducteur. Je lui pose alors quelques questions, puis je lui demande s'il serait possible de visiter le logement. Après

---

<sup>58</sup> Agier, M. (1997) *Anthropologues en danger. L'engagement sur le terrain*, Paris, Jean-Michel Place.

des échanges avec son père, il accepte et m’emmène visiter l’appartement. Il ouvre la porte d’une chambre, où son frère est en train de dormir. Il le réveille, je lui explique alors que ce n’est pas nécessaire en me dirigeant vers la sortie, gênée, mais il insiste en me disant que ce n’est pas grave. Cette sensation de déranger a donc écourté la visite, et la réalisation de l’entretien ne m’a pas semblé possible dans ces conditions. J’ai cependant récolté quelques informations que j’ai pu traiter dans mon mémoire.

Cet « inconfort moral<sup>59</sup> » s’est également fait ressentir lorsque les pratiques des enquêtés ne correspondaient pas à mes valeurs, ou que les différences culturelles ont créé des malaises. Concernant les questions d’éthique, nous pouvons prendre l’exemple d’un couple chez qui j’ai accompagné une TS, qui fumait des cigarettes à l’intérieur, avec les fenêtres fermées, à côté de leur fille de cinq ans. Le père nous a offert une cigarette, et nous avons été face au dilemme d’accepter, en sachant que cet acte s’inscrivait à l’inverse de nos valeurs éthiques, ou de refuser, en risquant de briser le lien de confiance avec le couple, et de les vexer en adoptant une posture moralisatrice. Nous avons choisi d’accepter le don de la cigarette, mais de la consommer ultérieurement.

Les différences culturelles et mon manque de connaissance à ce sujet m’ont également menées à des situations d’inconfort. Par exemple, lors d’une après-midi j’ai accompagné une TS au domicile d’une famille. Peu de temps après avoir commencé le rendez-vous, les enfants et la mère nous ont apporté une multitude de plats sur la table, en insistant pour que nous partagions ce repas avec elleux. Il nous a semblé alors impossible de refuser ce don pour ne pas paraître impolies, et nous nous sommes forcées à partager ce repas, malgré notre absence totale d’appétit et la quantité importante de nourriture qui nous était placée dans notre assiette. Le père nous a par la suite informé qu’en Afghanistan, il était de coutume de préparer un repas à toutes les personnes que l’on accueillait à son domicile. Ces différences culturelles ont donc créé un malaise.

Lors de cette enquête, j’ai donc adapté ma posture afin de respecter les coutumes des enquêtés, et de créer un lien de confiance avec les personnes, en essayant de diminuer la distance entre elleux et moi.

Concernant le don et le contre-don dans les échanges avec les enquêtés, ils peuvent s’observer à différents niveaux. Premièrement, le fait d’écouter les personnes et de prendre en compte leur ressenti pourrait être perçu comme un premier don, dont le contre-don pourrait représenter la

---

<sup>59</sup>Agier, M. (1997) *Anthropologues en danger. L’engagement sur le terrain*, Paris, Jean-Michel Place.

nourriture et les boissons régulièrement offertes par les enquêté.es lors de ces échanges. Une autre interprétation pourrait considérer le fait qu'une enquêtée me demande de lui envoyer mon mémoire, comme une forme de contre-don que je pourrais lui offrir en échange de son don de s'être livrée et de m'avoir offert des données pour ma recherche.

Concernant les observations, une trentaine ont été réalisées lors de VAD accompagnée des TS, ou seule dans le cadre de l'entretien. Les visites ont été ciblées par les professionnel.les auprès d'usager.es susceptibles d'être en situation de PE. La majorité des personnes a donné son accord de ma présence au préalable auprès du TS qui l'accompagne. Dans quelques cas ma présence n'avait pas été signalée en amont, mais elle a toujours été bien accueillie par les usager.es. J'ai également réalisé une observation lors d'une visite d'un camp Roms, en compagnie d'une TS et d'une représentante de la mairie qui intervient régulièrement sur ce camp. Cette observation, non participante, s'est déroulée à couvert, car l'accès à ce camp étant restreint, ma présence n'était justifiée que si j'étais associée à la mairie. J'ai alors été présentée aux personnes vivant sur le camp comme une stagiaire de la mairie.

Lors des autres observations, je me suis présentée aux enquêté.es en tant que stagiaire qui réalise un travail sur les difficultés rencontrées dans les logements pour se chauffer et avoir accès à l'électricité. Le degré de participation a cependant varié, lors des premières visites à domicile j'étais simplement observatrice de l'environnement et des comportements des enquêté.es, et au fil du temps ma participation s'est développée, j'ai pris part aux discussions entre les enquêté.es et le ou la TS, et j'ai posé des questions aux enquêté.es sur leur logement, leur parcours et les difficultés rencontrées dans leur logement. Ces échanges informels ont permis de compléter les observations et de récolter des données plus subjectives, prenant en compte le ressenti et les déclarations des enquêté.es.

Les situations de PE recueillies lors des observations peuvent être regroupées ainsi :

- Les sensations de froid signalées par les enquêté.es
- Les pannes (de chauffage, d'appareils électroménagers, de chaudière)
- Les fuites d'eau
- Les risques électriques (câbles apparents, proches d'un point d'eau), le manque de prises
- Les traces de moisissures, humidité
- La mauvaise isolation : l'air qui passe à travers les fenêtres

## Partie III. Présentation et analyse des résultats empiriques

### Chapitre 1. La précarité énergétique, une forme de précarité parmi d'autres

L'étude de la PE nous amène à analyser les autres formes de difficultés auxquelles sont confrontées les personnes concernées, qui s'articulent à celle-ci. La PE, prise en compte dans sa globalité et non comme une situation isolée, est interconnectée à d'autres formes de précarité et de difficultés structurelles.

Il s'agira dans une première partie de vérifier notre première hypothèse de départ sur l'imbrication de la PE à d'autres formes de précarité. Dans un deuxième temps, nous étudierons les parcours résidentiels des enquêté.es qui se caractérisent par une forte instabilité, et différents signes de PE tout au long du parcours. L'analyse de ces trajectoires permettra dans un troisième temps de saisir le rapport au logement actuel, perçu principalement comme pourvoyeur de stabilité, qui compense le manque de confort thermique.

#### 1.1. Des difficultés structurelles

En opposition aux difficultés conjoncturelles, qui nécessiteraient seulement un recours ponctuel à une aide sociale, et résulteraient d'une période de transition dans la trajectoire sociale, d'après les travaux de Cacciari<sup>60</sup>, les enquêté.es rencontrent des difficultés structurelles. Ces dernières entraînent un accompagnement social régulier, et désignent des difficultés persistantes, qui prennent leurs origines dans des causes systémiques et structurelles.

En effet, les personnes enquêtées appartiennent à une classe sociale défavorisée, et sont également soumis.es à d'autres difficultés, que reflètent leurs récits de vie : une précarité liée à l'emploi, des expériences migratoires, des violences conjugales et intrafamiliales ou un changement de situation maritale qui précarise leur situation et les font entrer dans une carrière morale d'assisté.es. Une rupture dans leur parcours de vie a en effet entraîné une précarisation de la situation financière, et liée au logement. La PE ne constitue donc pas un problème isolé,

---

<sup>60</sup> Cacciari, J. (2016). De la « précarité énergétique » aux inégalités sociales en matière de consommation d'énergie. *Sciences & Actions Sociales*, 3, 99-126.

et semble alors s'articuler à d'autres formes de précarité qui sont enracinées dans des problèmes structurels plus larges.

Les enquêtés.es connaissent une précarité de l'emploi ; les personnes qui travaillent ne bénéficient pas d'emploi stables, et manifestent une insatisfaction les concernant. Nous pouvons en effet relever la quasi-omniprésence des contrats de travail précaires avec une surreprésentation des contrats intérimaires et des contrats courts en temps partiel. Issouf par exemple travaille en intérim, et se plaint de l'instabilité financière et l'incertitude engendrées par ce type de contrat. Ses horaires varient, il est contraint d'être mobile, polyvalent, et ne connaît ses horaires et le renouvellement de son contrat que le dernier jour de celui-ci. Il explique que durant le mois de mars 2024, son agence d'intérim ne lui a proposé aucune mission, et qu'il est constamment dans l'incertitude. Ses revenus varient chaque mois, ne lui permettant pas de mettre en place un plan d'apurement de dette, qui consiste à régler ses dettes en plusieurs fois, avec une somme fixe tous les mois. Le montant de ses aides varie également selon ses revenus, ses aides de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) et les APL (Aide Personnalisée au Logement) notamment. Il rembourse donc ses dettes de loyer et d'énergie au compte-goutte, lorsque sa paye le lui permet.

Non seulement les enquêtés.es exercent des métiers peu stables, mais ils sont également peu valorisés et pénibles, avec une surreprésentation du travail de ménage et du *care* chez les femmes. Toutes les personnes enquêtées perçoivent des aides sociales en complément de leur salaire ou en dépit de celui-ci. Celles qui ne sont pas en activité professionnelle bénéficient de l'ARE (Allocation chômage d'aide au retour à l'emploi), du RSA (Revenu de Solidarité Active), de la retraite ou de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés). Cependant, elles ne perçoivent pas toutes le Chèque Energie, car leur déclaration d'impôts ne sont pas toujours effectuées dans les temps, qu'elles ne vivent pas dans leur logement actuel depuis assez longtemps, qu'elles ont un statut d'hébergées ou de sous-locataires.

Les personnes isolées sont surreprésentées au sein de notre échantillon. Ces dernières sont davantage exposées au mal-logement, d'après un article de Best et Vanoni<sup>61</sup>, car leurs revenus sont plus faibles que les personnes en couple, et qu'elles sont davantage sujettes à l'isolement social.

---

<sup>61</sup> Best, A. & Vanoni, D. (2019). Seul(e) face au mal-logement. *Recherche sociale*, 231, 4-120

Des ruptures dans la trajectoire dégradent la situation économique des ménages, qui connaissent une forme de « disqualification sociale<sup>62</sup> ». Nous pouvons distinguer quatre types de profils selon les facteurs d'entrée dans la précarité et le recours à un premier accompagnement social : les personnes qui ont connu un parcours migratoire, les personnes dont le changement de situation familiale a précarisé leur situation, celles qui cumulent ces deux facteurs et celles qui ont connu un évènement de vie imprévisible qui les a amené à avoir recours à leur premier accompagnement social.

Le parcours migratoire constitue un facteur qui intensifie la précarité des enquêté.es, entraînant ainsi un processus de déclassement social. Gimbert<sup>63</sup> souligne en effet la déqualification professionnelle et le déclassement social qu'engendre un parcours migratoire. Issouf explique cette mobilité sociale à travers son expérience migratoire.

*« Ma mère est riche. Ma maman a construit trois étages. Trois étages, en bas, là, c'est des boutiques. (...) Et dans la capitale aussi on a un foyer là-bas. Un grand foyer. Je n'ai jamais connu des problèmes de logement depuis que je suis petit, jamais, jamais. C'est à ma sortie du pays que j'ai commencé à rencontrer ces difficultés-là ».* Extrait de l'entretien réalisé avec

Issouf, locataire dans le parc social

La trajectoire résidentielle depuis l'arrivée dans le pays d'accueil se caractérise par une instabilité et un passage dans de nombreux types de logement : CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile), camps, hébergement à l'hôtel, squats, logements temporaires, hébergement par des proches... Les trajectoires démontrent une forte mobilité, dans différentes villes voire plusieurs pays avant d'arriver dans le logement actuel. Le parcours d'Ibrahim illustre bien cette mobilité. Originaire de Somalie, il est arrivé en Belgique en 2015, où il a vécu deux ans dans un CADA, en attendant son statut de réfugié et son titre de séjour. A l'obtention de ses « papiers », il a été transféré à Paris où il a vécu à la rue pendant quelques jours, puis en hébergement avec la Croix Rouge. Il a ensuite été transféré à Toulouse, où il a été pris en charge par une association qui l'a hébergé dans un studio. En 2020, sa femme et leurs cinq enfants sont arrivés en France dans le cadre d'une réunification familiale. Ils ont alors vécu durant cinq mois dans le studio toulousain, avant d'être accompagné.es par l'association qui leur a trouvé

---

<sup>62</sup> Paugam, S. (2009). *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France.

<sup>63</sup> Gimbert, V. (2004). Une migration déqualifiante : Immigrés juifs soviétiques à Berlin depuis 1989 (enquête). *Terrains & travaux*, 7, 90-108.

leur logement actuel, où iels vivent depuis trois ans. Dès lors, le parcours migratoire entraîne une précarité résidentielle.

Le premier recours à l'accompagnement social s'effectue également à la suite d'un changement de situation familiale qui entraîne une précarisation du logement, et un déclassement social. Ce facteur semble davantage concerner les femmes. En effet, nous pouvons observer une surreprésentation des femmes ayant eu recours à un accompagnement social suite à des violences conjugales et intrafamiliales, majoritairement dans les dispositifs de logement temporaire. Ces violences les poussent à se séparer de leur conjoint et à quitter leur logement, en prenant leurs enfants avec elles, ce qui dégrade leur stabilité financière et de résidentielle. Elles se retrouvent alors seules pour s'occuper de leurs enfants et subvenir à leurs besoins. Les enquêtées concernées connaissent un passage par l'hébergement à l'hôtel, après avoir contacté le 115, puis vivent dans divers types d'hébergement avant de trouver une situation de logement plus stable. C'est le cas pour Lina, dont la situation s'est dégradée suite à la séparation avec son conjoint violent. Sa situation était auparavant stable, elle était locataire dans le parc privé avec son époux et leurs deux enfants. Suite à la séparation avec son conjoint, elle a contacté le 115 et a été hébergée à l'hôtel durant trois mois avec ses enfants, avant d'être prise en charge par l'association qui l'accompagne actuellement dans le cadre de son logement temporaire, où iels vivent depuis trois ans et demi.

Le décès de la ou du conjoint.e précarise également la situation financière de deux enquêtés : Valérie et Zakaria. Valérie, qui ne figurait pas sur le bail du logement où elle vivait avec son conjoint et ses deux enfants, se retrouve sans logement au décès de son compagnon. Elle est alors hébergée chez une amie avec sa fille durant environ un an, puis squatte durant quelques jours son ancien logement, avant d'être prise en charge par l'association qui l'accompagne actuellement et lui sous-loue un logement temporaire. Zakaria quant à lui, quitte son travail au décès de sa femme pour s'occuper de leurs enfants, et se retrouve en situation d'impayés de loyer.

Certain.es enquêtés accumulent un parcours migratoire et un changement de situation familiale, constituant un double facteur de précarisation de la situation financière et de logement. C'est notamment le cas de Maïssa et Miléna, qui ont entamé leur parcours migratoire suite à des violences conjugales. La séparation peut ainsi provoquer le parcours migratoire, précarisant la situation de femmes qui quittent leur pays d'origine avec leurs enfants. Le changement de situation familiale peut également s'effectuer à la suite du parcours migratoire, comme pour Aïssatou qui a vécu une séparation peu de temps après son arrivée en France,

lorsqu'elle était enceinte de son dernier enfant. Ces femmes se retrouvent alors seules avec leurs enfants à charge, dans un pays qui leur est inconnu, sans logement stable.

Deux enquêtés ne semblent pas avoir connu une rupture dans leur trajectoire suite à leur parcours migratoire ou leur changement de situation familiale, qui ont cependant fragilisé leur situation. Ils ont ensuite été confrontés à des événements de vie qui ont dégradé leur situation financière et de logement. Karim a eu recours à un premier accompagnement social à la suite d'un incendie qui a détruit son logement. Philippe, quant à lui, a vécu une précarisation de sa situation financière suite à plusieurs maladies qui ont causé une incapacité à travailler, et par conséquent une baisse de revenus.

Les enquêté.es ont ainsi recours à un accompagnement social régulier. Ils ont entamé une « carrière morale d'assisté.es », et semblent se situer dans différentes phases selon le parcours et le type de dispositifs : l'assistance différée, installée ou revendiquée.

L'assistance différée concerne certain.es enquêté.es en logement temporaire, qui conservent une forte motivation à l'emploi, font preuve d'une assez forte dépendance aux services sociaux mais qui refusent un accompagnement régulier. C'est le cas notamment de Valérie, en logement temporaire, qui au moment de l'entretien exprime une forte motivation au travail, et malgré son insatisfaction dans son travail actuel, attend de trouver un autre contrat en CDI à temps plein avant de démissionner. Il se trouve que peu de temps après l'entretien, le TS qui l'accompagne m'a informé qu'elle s'est faite licencier, et a très rapidement entrepris des recherches pour un nouveau travail. Elle a déclaré avoir une proposition de CDI à temps plein dans une autre structure, pour effectuer le même travail qu'elle exerçait. Par ailleurs, elle refuse de bénéficier d'un accompagnement social régulier, et n'a donné aucune nouvelle à son TS durant plus d'un mois. Elle semble le solliciter de manière ponctuelle, lorsqu'elle en éprouve le besoin, et ne semble pas avoir intériorisée son statut social d'« assistée ».

La majorité des enquêté.es semble se situer dans la deuxième phase, celle de l'assistance installée, faisant preuve d'une faible motivation à l'emploi, bénéficiant d'un suivi social régulier, et ayant intériorisé.es leur statut d'« assisté.e ». Maïssa illustre bien cette position dans l'assistance installée : elle maintient une certaine motivation pour son travail de coiffeuse à temps partiel, mais n'est pas satisfaite de son emploi à temps partiel en tant qu'agent de ménage. Peu de temps après l'entretien, son TS m'apprend qu'elle a démissionné suite à un désaccord avec la direction. Maïssa semble avoir intériorisée son statut « d'assistée », et bénéficie d'un accompagnement social régulier, dont elle est satisfaite. Elle explique notamment que le TS qui

l'accompagne est disponible pour elle et qu'il l'accompagne pour ses démarches administratives, pour lesquelles elle déclare éprouver des difficultés.

*« Il sait que j'arrive pas trop trop, je sais pas comment vous expliquer, mes données, les trucs, je sais pas bien les faire il sait ça. (...) Il sait qu'il y a un problème, s'il voit mes appels, c'est que j'ai vraiment besoin de lui. »* Extrait de l'entretien avec Maïssa, en logement temporaire

Quelques enquêtés semblent se positionner dans la phase d'assistance revendiquée, n'exprimant aucune motivation à l'emploi et faisant preuve d'une forte dépendance envers les TS, avec qui les relations se caractérisent par une forme de conflictualité. Karim, par exemple, est à la retraite, et bénéficie d'un accompagnement social régulier. Il explique même que son assistante sociale souhaiterait lui mettre en place une mesure de curatelle. Il démontre d'une forme de méfiance et de revendication auprès de ses TS, qui ne répondent pas à ses attentes en ne lui trouvant pas un nouveau logement assez rapidement.

*« Depuis 2014 je suis toujours en demande et ça aboutit pas, je sais pas pourquoi ils veulent pas me donner le logement. Chaque fois j'ai l'impression qu'ils me disent oui, oui mais ils me le donnent pas. J'aimerais bien savoir à cause de quoi, pourquoi ils veulent pas me le donner. »* Extrait de l'entretien avec Karim, en logement temporaire

Les enquêté.es sont donc toustes confronté.es à des difficultés structurelles, et semblent avoir entamé une carrière morale d'assisté.es. Leur entrée dans la précarité résidentielle est due à une rupture dans leur parcours résidentiel. Contrairement à notre hypothèse de départ sur l'entrée dans la carrière morale d'assisté.es avec le logement actuel, la majorité des enquêté.es bénéficiaient déjà d'un accompagnement social régulier auparavant. Iels semblent être passé.es de « fragiles » à « assisté.es » suite à une rupture dans leur trajectoire, qui a eu lieu avant l'arrivée dans leur logement. Pour certain.es d'entre elleux, un passage du profil de « marginaux.ales » à « assisté.es » semble également s'opérer, concernant davantage les personnes ayant vécues un long parcours d'errance en caravane, comme c'est le cas pour Philippe, ou les ressortissant.es européen.nes prioritaires (REP).

Ainsi, ces éléments semblent confirmer notre hypothèse de départ, et la PE s'imbrique à d'autres formes de précarités : financière, liée à l'emploi et au mal-logement.

## 1.2. Des trajectoires résidentielles fragmentées, caractérisées par l'instabilité et la précarité énergétique

Après avoir contextualisé l'appartenance sociale des enquêté.es, et les différentes formes de précarité auxquelles iels sont soumis.es, nous étudierons à présent leurs expériences passées de la PE, à travers leur parcours résidentiel. Les trajectoires résidentielles des enquêté.es se caractérisent par une forte instabilité, et une expérience de la PE tout au long de leur parcours, dans différents types d'habitat. Nous vérifierons dans cette partie notre hypothèse de départ selon laquelle les expériences d'habitat passées seraient caractérisées par une forme extrême de PE.

Durant le parcours résidentiel, la PE est vécue par certain.es enquêté.es dans des logements du parc privé, où iels étaient locataires, souvent dans des logements dégradés et mal isolés. C'est notamment le cas pour Valérie, qui a connu des formes de PE extrêmes dans un logement qu'elle décrit comme « *très insalubre* », et Lina, pour qui l'accès aux ressources énergétiques a constitué un « *combat* » tout au long de son parcours résidentiel.

*« Avec le chauffage, j'ai une grande histoire. Dans tous les logements où j'ai vécu, on a toujours eu des problèmes de chauffage. (...) Et en fait ça a toujours été un combat et compliqué en fait, l'énergie, vraiment. »* Extrait de l'entretien avec Lina, en logement temporaire

Elle a principalement vécu en appartement dans le parc privé, dans des logements mal isolés où elle souffrait du froid et de l'humidité. Elle explique avoir rencontré des difficultés à régler ses factures énergétiques, et s'est retrouvée en situation de dettes auprès de son fournisseur d'énergie à plusieurs reprises.

Valérie a également connu des situations de PE dans son ancien appartement du parc privé, sous une forme exacerbée. Elle dénonce l'état de l'appartement qui ne lui permettait pas de bénéficier d'un confort thermique. L'appartement était mal isolé, elle décrit des trous dans les murs qui ne permettaient pas de chauffer convenablement, et des factures d'énergie très élevées. Elle met également en avant des risques électriques dans sa salle de bain, dans laquelle elle recevait des décharges électriques provenant du pommeau de douche et du flexible. Elle a ensuite connu un dégât des eaux qui a inondé tout l'appartement, et a accéléré son départ et celui de ses enfants.

La PE est également vécue au sein de structures d'accueil et d'hébergement social, principalement à l'hôtel, en camp de réfugié.es, ou en logement temporaire. L'hébergement à l'hôtel, suite à la prise de contact avec le 115, est vécu comme une période difficile. L'absence d'appareils électroménagers ne permet pas de cuisiner ni de laver son linge, ce qui entraîne une précarisation pour les ménages, qui sont contraints d'acheter des plats industriels cuisinés, et d'aller à la laverie.

*« C'est très compliqué parce que vous pouvez pas vous faire à manger, vous pouvez pas laver votre linge. (...) Tout ce que vous achetez devient cher parce que vous cuisinez pas, donc vous êtes obligé d'acheter du tout fait ».* Extrait de l'entretien avec Lina, en logement temporaire

Des ressources relationnelles sont souvent mobilisées pour pallier à cette précarité. Aïssatou par exemple, se restaurait auprès d'associations de manière ponctuelle, et a mobilisé ses ressources relationnelles pour bénéficier de repas offerts par une amie, à plusieurs reprises. Lina, quant à elle, s'est liée d'amitié avec le personnel de l'hôtel, qui a accepté de laver son linge. Afin de pallier à l'absence de frigidaire, elle détournait également l'utilisation de la climatisation pour maintenir au frais certains aliments, faisant preuve de « créativité<sup>64</sup> ».

L'hébergement à l'hôtel est également caractérisé par une forte incertitude, et la peur de perdre son hébergement et de se retrouver à la rue. Lina explique en effet que l'hébergement à l'hôtel est renouvelé chaque semaine, et qu'elle devait préparer ses affaires pour partir à chaque fois, au cas où son séjour ne serait pas renouvelé.

*«vous êtes toujours dans l'incertitude et le jour J des fois vous avez pas la réponse donc vous attendez, vous faites vos bagages et vous attendez de savoir si on va vous donner cet hôtel-là ou si vous allez devoir vous débrouiller quoi. »* Extrait de l'entretien avec Lina, en logement temporaire

Dans les camps pour réfugiés, les conditions d'habitat sont également difficiles, et l'accès aux énergies est limité. Lors des visites à domicile (VAD), j'ai eu l'occasion d'échanger à de multiples reprises avec des personnes réfugiées, qui m'ont raconté leur expérience en camp. L'insécurité et la peur d'être expulsé par la police sont régulièrement évoqués lors des échanges. Durant une observation au domicile d'une famille syrienne, un enfant d'une quinzaine d'années me raconte qu'avec sa famille, iels sont arrivé.es en France en 2014, et qu'iels ont vécu dans trois camps différents, dans des quartiers prioritaires de la ville de Toulouse. Iels ont été

---

<sup>64</sup> De Certeau, M. (1980). *L'Invention du quotidien, tome 1. : Arts de faire*. Gallimard, Paris (nouvelle éd. 1990).

contraint.es de changer de camp à la suite d'expulsions de la mairie, qui les a ensuite orientés vers l'association qui les accompagne actuellement. Le garçon m'explique que dans les camps, sa famille avait accès à l'électricité, au chauffage et à l'eau froide dans leur logement. L'eau chaude cependant était collective, iels y avaient accès par un tuyau, à l'extérieur de leur logement. La TS qui m'accompagne m'explique qu'il s'agissait de bidonvilles, et qu'il est rare d'avoir accès à l'eau dans son logement individuel.

Issouf a également connu un passage en camp de réfugié, durant six mois. Il y décrit un manque de confort, des problèmes d'hygiène et de sécurité dans les douches et les toilettes collectives. Là-bas, iels avaient accès à l'électricité, mais n'avaient pas l'autorisation de cuisiner. Issouf s'était tout de même procuré une plaque électrique qu'il utilisait pour cuisiner en cachette.

Dans les camps encadrés par la mairie qui accueillent des REP, la PE semble moindre. Lors de VAD, en compagnie de TS, j'ai pu échanger avec des personnes ayant vécu dans des camps légaux, gérés par la mairie. Lors d'une visite au sein d'une famille bulgare-roumaine, le père, d'une cinquantaine d'années, me raconte son expérience et son parcours. Originaire de Roumanie, il arrive en France en 2012, où il vit en caravane durant 5 ans, dans un camp non déclaré. Après avoir été expulsé par la police, il est placé sur un terrain encadré par la mairie, où il vit en mobile-home. Il m'explique qu'il avait alors accès à l'électricité et au chauffage, et qu'il faisait chaud dans les mobile-home, en me mimant d'essuyer de la sueur qui coule de son front. Il met en avant la « débrouille » dont les habitant.es faisaient preuve en trouvant des moyens d'avoir accès à l'électricité et au chauffage.

L'observation réalisée au sein d'un camp Roms encadré par la mairie m'a permis de constater que les habitations sont en effet souvent équipées d'appareils électroménagers, avec un accès à l'électricité et l'eau chaude. En effet, j'ai pu observer la présence de nombreuses machines à laver devant les habitations, ainsi que des frigidaires, et des chaudières clouées sur les arbres à proximité. La représentante de la mairie me faisant visiter le camp m'explique que les habitant.es du bidonville ont une forte consommation énergétique, et qu'elles branchent un nombre important de câbles sur les branchages électriques, provoquant régulièrement des surcharges et des embrasements. Je remarque en effet de nombreux branchements électriques, et un nombre élevé de câbles électriques reliés à différentes caravanes et mobile-home. Malgré un certain accès à l'électricité et l'eau, le confort thermique reste limité dans ce type d'habitat, et la PE est très présente.

Certain.es enquêté.es ont connu un parcours d'errance, durant lequel iels n'avaient pas de logement fixe, et ont connu des formes de PE. Cette période, caractérisée par une forte mobilité résidentielle, est définie par Moreau de Bellaing et Guillou<sup>65</sup> comme « le déplacement indéfini ou provisoire, dans un temps plus ou moins continu, sur un ou plusieurs territoires. » Nous incluons dans le parcours d'errance les périodes d'hébergement par des proches, de squat, et de vie en caravane, de manière individuelle ou dans des bidonvilles non encadrés par la mairie.

Les périodes d'hébergement par des proches sont souvent difficiles pour les enquêté.es. Philippe a été hébergé par une amie dont il s'occupait durant plusieurs années, suite à ses problèmes de santé. Il explique que cette période a été difficile à vivre pour lui, et qu'il a conservé durant ces six années son adresse au CCAS, parce qu'il ne se sentait pas chez lui. Issouf a également connu une période d'hébergement par un proche, lors de la période d'attente de son titre de séjour, avant d'être hébergé en centre d'hébergement d'urgence. Il met également en avant le sentiment de ne pas se sentir chez soi, et l'impression de déranger la personne qui accueille. Valérie a vécu une période très difficile lorsqu'elle a été hébergée par son amie, durant presque un an. Elle décrit des formes de violences de la part de cette femme, et une PE qui en découle. Elle explique que cette dernière ne l'autorisait pas à utiliser la salle de bain pour éviter de régler des factures énergétiques trop élevées. Elle était alors contrainte d'utiliser la douche sur son lieu de travail, une résidence sénior, ou d'aller chez d'autres proches pour faire sa toilette.

*« Elle nous a mené une vie d'enfer. (...) ça s'est très mal passé, on pouvait pas se doucher à cause de la consommation d'eau »* Extrait de l'entretien avec Valérie, en logement temporaire

Certain.es enquêté.es ont également connu des périodes de squat, figure extrême de la PE selon Johanna Lees<sup>66</sup>. C'est notamment le cas de Valérie, qui après avoir été expulsée du domicile de son amie, est retournée dans son ancien logement qu'elle décrivait d'insalubre, pour le squatter durant quelques jours, avec sa fille. Elle met en avant une forme exacerbée de PE, car elle n'avait aucun accès à l'électricité ni à l'eau.

*« On était sans flotte, sans rien pour cuisiner, sans rien »* Extrait de l'entretien avec Valérie, en logement temporaire

---

<sup>65</sup> Moreau de Bellaing, L. et Guillou, J. *Les sans domicile fixe un phénomène d'errance*, Paris, L'Harmattan, 1995.

<sup>66</sup> Lees, J. (2015). *Ethnographier la précarité énergétique : Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter* [Thèse de doctorat]. HAL Open science.

Lors d'une observation au domicile d'une famille de REP, le père me relate son parcours résidentiel, et la période où il a vécu en squat avec sa compagne. Durant une année, iels ont vécu dans un ancien hôpital abandonné, avec une dizaine de personnes. Le groupe avait alors accès à l'électricité, à l'eau et au chauffage, et l'enquêté ne décrit pas de situation de PE. Cet accès à une forme de confort thermique en squat m'a étonné, et semble contredire l'hypothèse d'une forme extrême de PE dans ce type de logement. Le squat décrit par la famille ne semble cependant pas représenter les conditions de logement les plus fréquentes, mais il paraît important de noter l'existence de squats qui permettent de bénéficier d'un certain confort.

Cette forme de confort dans des types de logement précaires est également évoquée par des personnes ayant vécu en bidonville, dans des caravanes ou mobile-home. Les enquêtés mentionnent un accès à l'électricité et au chauffage qui leur permettaient de bénéficier d'un certain confort. La vie en communauté permettait également de bénéficier d'une entraide, et de mobiliser les compétences de chacun.e. Dans les camps, un TS m'explique que chaque membre de la communauté possède des compétences mises à profit pour le groupe. Par exemple, un jeune homme rencontré lors d'une VAD m'explique que c'est son père qui avait les compétences et les ressources pour fournir l'accès à l'électricité et au chauffage dans le camp. Sa famille était même équipée d'une douche, et il m'explique que les policiers étaient « *choqués* » de leurs équipements et du confort thermique qu'iels maintenaient malgré la précarité du bidonville. Des « compétences précaires<sup>67</sup> » collectives sont ainsi mobilisées au sein de ces lieux d'habitation. Dans ces types de camps, la principale difficulté exprimée par les enquêtés concerne davantage la crainte de la police, très présente, et de l'expulsion.

La vie en camping-car peut également prendre une forme plus individuelle, comme c'est le cas de Philippe, qui pendant une dizaine d'années a connu un parcours d'errance, où il vivait seul dans sa caravane. Il a alors connu une forte mobilité, et il décrit cette période de sa vie comme synonyme de liberté : « *j'allais à gauche, à droite* », résume-t'il. Il allait rendre visite à des membres de sa famille et à ses ami.es dans diverses villes françaises, et passait souvent du temps au Maroc, pour travailler dans l'association qu'il a créée. Durant cette période, il a cependant vécu des formes de PE. Bien que son camping-car était équipé d'un réfrigérateur, d'un réservoir d'eau, et de gaz pour cuisiner, il ne s'en servait pas, et préférait aller en camping ou chez des proches pour se restaurer et faire sa toilette. Il explique qu'il changeait de localisation selon la météo, qu'il se déplaçait dans le sud en hiver par exemple pour échapper aux températures

---

<sup>67</sup> Bouillon, F. (2009). *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*. Paris, PUF/Le Monde.

basses. Il n'était pas équipé de chauffage dans son camping-car, il explique qu'il se couvrait beaucoup la nuit pour ne pas avoir froid.

Les parcours résidentiels des enquêté.es se caractérisent donc par une forte instabilité, et diverses expériences de la PE : des difficultés à se chauffer convenablement, à avoir accès à l'électricité, l'eau, à régler les factures d'énergie. Notre hypothèse de départ sur des expériences de PE fortes dans le parcours résidentiel semble alors être en partie confirmée, pour la plupart des enquêté.es, bien que l'instabilité soit davantage mise en avant que l'inconfort thermique.

### 1.3. La recherche de confort passe après le besoin de stabilité

Suite à un parcours résidentiel fragmenté, le logement actuel est perçu comme pourvoyeur d'une certaine forme de stabilité et de sécurité. Il permet en effet aux enquêté.es de sortir d'une forme d'incertitude et d'une forte précarité de logement. Nous tâcherons d'analyser dans cette partie le rapport au logement actuel et à la PE qu'entretiennent les enquêté.es.

Parmi les enquêté.es, une grande majorité montre des signes de PE dans leur logement actuel. Certain.es d'entre elleux semblent se résigner et accepter cette situation. L'accès au logement est vécu comme un soulagement ; la PE est alors acceptée, et les individus font preuve d'une forme de « résignation à la nécessité<sup>68</sup> ». Iels semblent avoir intériorisé.es les inégalités sociales et leur statut social inférieur, et acceptent leurs conditions de logement difficiles, perçues comme inévitables. Se met alors en œuvre une forme « *d'acceptation du nécessaire, de résignation à l'inévitable* », pour faire référence au travail de Bourdieu<sup>69</sup>. Valérie exprime cette réaction à travers plusieurs expressions, lors de notre entretien.

« *Ah, vous inquiétez pas, je vais pas faire la fine bouche. (...) Cet appart nous a sauvés, on va pas être exigeantes* ». Extrait de l'entretien avec Valérie, en logement temporaire

Elle explique avoir exprimé ce peu d'exigence envers son logement lors de sa première visite de l'appartement, accessible par des escaliers, alors qu'elle se déplace en béquille. Elle démontre d'une satisfaction de son logement, et lui trouve des avantages malgré les plaintes émises par sa fille.

---

<sup>68</sup> Bourdieu, P. (1979). *La distinction : Critique sociale du jugement*. Paris : Les Éditions de Minuit

<sup>69</sup> *Ibid*

« *Ma fille elle me dit « mais il est vieux » (l'appartement), mais il est sain, il est pas moisi, il y a une fenêtre pour aérer la salle de bain donc c'est quand même intéressant* ». Extrait de l'entretien avec Valérie, en logement temporaire

Elle semble en effet avoir peu d'attentes envers son logement, et peu de critères de satisfaction. Des jeux de compensation s'exercent, et la stabilité que lui offre cet habitat compense le manque de confort thermique qu'il lui procure. En effet, son parcours résidentiel instable et l'absence de logement fixe ont créé une forme d'urgence à sortir d'une situation très précaire. Les signes de PE et l'état dégradé du logement sont acceptés, après un parcours résidentiel tumultueux marqué par une forte instabilité.

Nora se montre également résignée face aux situations de PE qu'elle rencontre, et se contente de pouvoir vivre dans un logement stable. Sa résignation se traduit par une forme de relativisation vis-à-vis de sa situation en comparaison à des personnes plus précaires.

« *Même si je réclame que l'appartement il est froid, qu'est-ce qu'il va me dire ? Elle va me dire « vous avez le toit, il y a des personnes qu'elle a pas le toit et ça c'est le point positif. » Moi je pense à le point positif, je regarde le verre plein, c'est pas le verre vide. C'est pour ça que, regardez que je suis une personne positive.* » Extrait de l'entretien avec Nora, locataire du parc social

Philippe se satisfait également de son logement, et exprime peu d'exigences le concernant.

« *Celui-là il a été bien conçu. Il y a 2, 3 choses qui sont pas aux normes, mais bon. Et sans ça, qu'est ce que vous voulez avoir de plus ? (...) c'est fonctionnel.* » Extrait de l'entretien avec Philippe, locataire du parc social

Il exprime plus loin dans l'entretien se sentir chez lui pour la première fois, et sa satisfaction de bénéficier d'un logement « fixe », et d'avoir sa propre adresse. Ce logement constitue pour lui la dernière étape dans son parcours résidentiel, il déclare en effet souhaiter y rester « *jusqu'à la fin* ». Le positionnement de ce logement dans sa trajectoire de vie peut en partie expliquer sa résignation, et le fait qu'il accepte les dysfonctionnements de son logement.

Lina exprime à plusieurs reprises son accès à une forme de stabilité à travers son logement, et la satisfaction qu'elle a éprouvé avec ses enfants lorsqu'ils y ont aménagé.

« *Ils ont quand même été baladés beaucoup, ils ont vécu des choses à leur âge qui sont pas faciles et en fait ici ils ont enfin retrouvé un cadre rassurant, un environnement rassurant* ».

Extrait de l'entretien avec Lina, en logement temporaire

Le logement temporaire est donc pourvoyeur de sécurité et de stabilité, après un parcours résidentiel précaire et des expériences de vie difficiles. Lina exprime plus loin dans l'entretien la nécessité qu'elle éprouvait de quitter l'hébergement en hôtel, et de sortir d'une situation incertaine. Le logement actuel joue alors un rôle primordial pour permettre de retrouver une forme de sécurité et de sérénité.

*« J'avais tellement besoin de sortir de cet hôtel qu'il fallait que je trouve quelque chose où je puisse m'apaiser vraiment (...) et en fait quand je suis arrivée ici, c'était pour moi enfin l'appartement où j'allais commencer à revivre, donc c'était important, voilà de me poser »*

Extrait de l'entretien avec Lina, en logement temporaire

Pourtant, l'état du logement pose rapidement problème à Lina, et elle exprime une volonté de le quitter peu de temps après l'emménagement. En effet, après un certain temps, le logement temporaire, pourvoyeur de stabilité éphémère, ne semble plus suffire car il ne représente qu'une étape dans le parcours résidentiel. Lina a trouvé un logement social, où elle a emménagé quelques temps après notre entretien. Elle démontre d'un grand soulagement, de sa part ainsi que de ses enfants, de quitter leur appartement pour un autre plus stable, et neuf. Avec l'entrée dans ce nouveau logement, elle espère trouver une stabilité plus pérenne, et sortir de la PE.

En effet, la résignation à la nécessité s'observe davantage au début de l'habitation dans le logement, pour les personnes nécessitant dans un premier temps d'une forme de stabilisation à travers le logement. Puis, le rapport au logement évolue lorsque la situation résidentielle des personnes leur offre une certaine stabilité, et elles commencent alors à exprimer une insatisfaction vis-à-vis de leur logement, après plusieurs mois dans ce dernier. Elles développent alors une volonté de le quitter, et se montrent plus exigeantes concernant le confort thermique qu'il leur offre. Les personnes hébergées semblent davantage se résigner au manque de confort dans leur logement, comme c'est le cas pour Ibrahim qui utilise l'expression « ça va » très régulièrement pendant l'entretien, pour qualifier sa satisfaction vis-à-vis de son logement, et le confort qu'il lui procure. Après avoir vécu cinq mois avec sa femme et leurs cinq enfants dans un studio, l'arrivée dans leur logement actuel, plus grand, leur a permis de retrouver un certain confort. De plus, leur hébergement est temporaire, ils ne prévoient pas de vivre longtemps dans cet appartement et ne se projettent donc pas dedans. Les locataires semblent plus exigeant.es face à leur condition de vie dans leur logement, et indiquent plus volontiers les dysfonctionnements et difficultés rencontrées.

A travers les parcours résidentiels des enquêté.es, nous avons pu saisir leur contexte social, leur position dans la carrière morale d'assisté.e, ainsi que leur rapport au logement actuel et à leur situation de PE. Celle-ci semble alors découler d'une situation financière et de logement précaire, auprès de personnes soumises à différents rapports de domination. Le besoin de stabilité que procure le logement actuel semble compenser les difficultés d'accès au confort thermique, et les enquêté.es expriment globalement une satisfaction envers leur logement.

## Chapitre 2. Les facteurs de la précarité énergétique

Après avoir retracé les trajectoires résidentielles des enquêté.es et analysé leur rapport au logement actuel, nous analyserons les formes que prend la PE au sein de leur domicile, ainsi que ces différents facteurs.

Outre la précarité financière qui constitue un facteur de la PE, d'autres éléments cruciaux sont à prendre en compte, notamment l'état des logements dans lesquels les enquêté.es habitent. Leur marge de manœuvre dans le contrôle de leur consommation énergétique se trouve ainsi limitée par l'inadaptation des logements et l'injonction à l'intériorisation de nouvelles normes. Les représentant.es des institutions représentent également des figures de domination et de pouvoir qui exercent une forme de violence symbolique envers les enquêté.es. Ces dernier.es développent ainsi de la méfiance et de la crainte envers les institutions, et mettent en place des stratégies d'évitement de ces interactions, renforçant leur situation de PE. L'analyse des entretiens et des observations au sein du domicile des enquêté.es permettra dans cette partie d'étudier de vérifier notre hypothèse de départ sur l'éventuelle sortie partielle de la PE dans le logement actuel.

### 2.1. Des logements dégradés

La PE est en partie causée par l'état des logements dégradés et vétustes qui engendrent une forte consommation énergétique. Les logements observés lors des VAD présentent des problèmes fréquents, liés à un manque de travaux et à l'ancienneté des bâtiments. Ce manque d'entretien des logements de la part des propriétaires engendre des situations de PE pour les résident.es, se traduisant principalement par une mauvaise isolation thermique, des problèmes d'humidité liés à un manque de ventilation, et des branchements électriques défectueux.

La mauvaise isolation des logements est souvent relevée, ce qui entraîne un passage de l'air extérieur dans le domicile, à travers les fenêtres et la porte d'entrée. Une sensation de froid est alors ressentie dans le logement, et les radiateurs ne permettent pas de chauffer convenablement la pièce, car la chaleur s'échappe par les fenêtres. La mauvaise isolation des logements est identifiée lors des observations sur le ressenti et la déclaration des résident.es, et en touchant les bords des fenêtres, en ressentant le passage de l'air.

Extrait du journal d'observation, le 05/02/2024. VAD chez une famille en dispositif d'hébergement, avec deux TS

*« Le logement est occupé par un couple et leur fille. Le père est présent, il accepte de me faire visiter le logement et m'expose les éléments qui le dérangent. Il se plaint du froid la nuit, de la mauvaise isolation, du fait que « le froid rentre ». Ils ne mettent pas le chauffage la nuit. « L'air rentre de partout, le froid ». Il émet l'hypothèse que les joints sont peut-être usés. »*

La mauvaise isolation est également repérée par les tactiques de blocage de l'air mises en place par les enquêté.es. J'observe à plusieurs reprises du scotch placé aux encadrements des fenêtres et au niveau des aérations. Les vêtements portés par les enquêté.es et mon ressenti personnel sont également de bons indicateurs de la température dans le logement, et de la sensation de froid indicatrice d'une mauvaise isolation si le chauffage est allumé.

L'humidité est également un problème récurrent dans les logements visités, qui s'observe par des traces de moisissures sur les murs et les plafonds, des sensations d'humidité au toucher sur les murs, mais également le décollement du papier peint, principalement dans la salle de bain. Ce problème s'observe dans des logements qui ne disposent pas de ventilation, ou sont équipés de systèmes d'aération peu efficaces. Lina, par exemple, s'est équipée d'un thermomètre qui indique également le taux d'humidité, et indique que celui-ci est très élevé (aux alentours de 80%). Lors d'une observation réalisée le 23 janvier au domicile d'une famille de REP, cette problématique d'humidité est relevée. L'homme hébergé met en avant le décollement du papier peint dans la salle de bain suite à l'humidité et l'absence d'aération dans cette pièce.

Extrait du journal d'observation, le 23/01/2024. VAD chez une famille en dispositif d'hébergement, avec une TS

*« Le père pointe également un problème dans la chambre qui se trouve après la salle de bain : de l'eau a coulé sur le mur, le papier peint se décolle. Il m'expose des problèmes de fuite d'eau et d'humidité. Sur le mur de l'entrée, le papier peint se décolle également. »*

Les branchements électriques ne sont également pas toujours aux normes, pouvant représenter un risque de sécurité pour les résident.es. Des fils électriques sont dénudés, des interrupteurs mal fixés, et le manque de prises contraint les personnes à utiliser de multiples rallonges, pouvant provoquer une surcharge des circuits électriques. Lors de l'observation du 23 janvier 2024, je remarque un risque électrique dans la salle de bain de l'appartement.

Extrait du journal d'observation, le 23/01/2024. VAD chez une famille en dispositif d'hébergement, avec une travailleuse sociale

*« La lumière des toilettes est allumée, elle grésille, personne n'est à l'intérieur, la porte est ouverte. La lumière de la salle de bain est également allumée bien que personne ne se trouve dans la pièce. L'ampoule, reliée à un câble apparent provenant d'un branchement au mur, est posée sur un rouleau de papier essuie-tout, sur le lavabo, à côté de la baignoire (voir photo en annexe 3). Le plafond de la salle de bain est recouvert de tâches de moisissures. Ils ont eu auparavant un problème d'ampoule dans la salle de bain, ils n'avaient plus de lumière et se douchaient dans le noir, explique le père. »*

Dans ce logement, le câble apparent et l'ampoule posée sur un rouleau de papier à proximité d'un point d'eau représente une source de risque électrique.

Les problèmes de fuite d'eau sont également souvent relevés lors des observations, principalement dans les sanitaires, au niveau des machines à laver, des lavabos, ou des baignoires. Les fuites proviennent également des étages supérieurs, de voisin.es ou de l'étage du même logement, ce qui détériore l'état de l'habitat. Lors d'une observation en VAD le 8 mars, une femme sur un dispositif d'hébergement explique par exemple que tous les matins lorsqu'elle se réveille, elle découvre une flaque d'eau sur le sol de ses toilettes, et que de l'eau lui coule dessus lorsqu'elle les utilise. Les fuites créent également de l'humidité, et peuvent dégrader les murs et le plafond. Ces éléments détériorent les conditions de vie dans le logement, et entravent l'accès à un confort.

Les enquêté.es sont également confronté.es à de nombreuses pannes, qui sont régulièrement mises en avant lors des VAD : des pannes de chauffage, de chaudière, des volets électriques qui ne s'ouvrent plus. Ces dysfonctionnements entraînent des pratiques qui augmentent la consommation énergétique. Lorsque les chauffages ne fonctionnent plus, les résident.es acquièrent des chauffages d'appoint, qui consomment davantage d'énergie. Chez Aïssatou, les volets électriques de la pièce principale de son logement ne fonctionnent plus, ce qui la contraint à allumer la lumière même en pleine journée, et ne lui permet pas d'aérer son

logement. Lorsque la chaudière est cassée, les ménages n'ont plus accès à l'eau chaude, et font alors chauffer de l'eau dans une bouilloire ou dans une casserole pour pouvoir se doucher avec de l'eau chaude. Cette tactique de détournement permet de maintenir une forme de confort, en modifiant les pratiques de consommation énergétique.

Chez une autre famille, la chaudière de la cuisine fonctionne mal, ne permettant pas d'avoir accès à l'eau chaude dans cette pièce. Pour en avoir, les résident.es doivent faire couler l'eau durant quelques minutes dans la salle de bain, pour activer la chaudière et ainsi bénéficier d'eau chaude dans la cuisine. Cette pratique augmente ainsi leur consommation d'eau et leurs factures.

Extrait du journal d'observation, le 24/01/2024. VAD chez un couple en dispositif de logement temporaire, avec un travailleur social

*« La chaudière individuelle ne fonctionne pas. Dans la cuisine, ils n'ont pas d'eau chaude. Ils ont développé un stratagème pour faire venir l'eau chaude dans la cuisine : il faut faire couler l'eau de l'évier de la salle de bain pour activer la chaudière et ainsi avoir accès à de l'eau chaude dans la cuisine. L'homme m'explique cela en faisant couler l'eau de la salle de bain. Il m'explique que cela entraîne un gaspillage d'eau. Ces tactiques pour avoir accès au chauffage et à l'eau chaude augmentent la consommation. »*

Le manque de travaux et d'interventions techniques pour effectuer des réparations dans les logements contraint les résident.es à adopter des pratiques qui augmentent leur consommation énergétique. La dégradation des logements entraîne donc un inconfort thermique pour les ménages, et une surconsommation qui les précarise financièrement.

L'équipement et le type de chauffage peuvent également constituer des freins à la maîtrise de l'énergie, et des facteurs de PE. Lorsque les logements sont équipés de chauffage collectif, les résident.es sont généralement en incapacité de le régler : iels peuvent seulement l'allumer ou l'éteindre. Au sein d'un dispositif de logement collectif, le chauffage tombe régulièrement en panne, et les résident.es ne peuvent plus éteindre leur chauffage, réglé au maximum en permanence. Lors d'une VAD en compagnie d'un TS, la femme accompagnée dans le cadre de son logement temporaire m'explique que le chauffage collectif est allumé au maximum en permanence, y compris la nuit, durant toute la période de l'hiver. Il est impossible d'éteindre ou de régler les radiateurs présents dans chaque pièce de l'appartement. Elle est alors contrainte d'ouvrir les fenêtres, même en hiver alors que les températures sont basses à l'extérieur. Lorsqu'il est possible de le régler, le chauffage collectif ne permet pas un contrôle total de celui-

ci, car il n'est pas équipé de thermostat pour indiquer la température. Dans un autre logement visité, le mode de chauffage collectif est un chauffage au sol, l'appartement n'est équipé d'aucun radiateur. Ce type de chauffage ne permet donc aucun contrôle sur sa consommation.

Ainsi, l'état dégradé des logements et leurs équipements limitent les marges de manœuvre dans la maîtrise des énergies, et constituent un facteur majeur de la PE.

## 2.2. L'injonction à de nouvelles normes

La maîtrise des énergies nécessite une certaine forme de socialisation, l'intériorisation de normes spécifiques peu adaptées au public. Ces difficultés structurelles renforcent ainsi la dépendance envers les TS, et le statut d'assisté.e des personnes accompagnées.

Le Goff<sup>70</sup>, historien français, dresse une analyse de l'émergence et de l'évolution de la notion de confort, qu'il définit comme un fait social et culturel. Il analyse l'héritage culturel de la notion et des normes de confort qui jouent un rôle important dans les pratiques et les représentations des individus. Le confort peut donc être appréhendé comme une norme sociale qui dépend de la position sociale de l'individu dans la société et de son pays d'origine.

Les normes sociales de consommation énergétique varient selon les types d'habitat et modes de vie. Certaines personnes vivent en appartement pour la première fois depuis des années voire depuis toujours. Elles doivent alors s'adapter à un nouveau fonctionnement et intérioriser des nouvelles normes de pratiques de consommation énergétique. Cette inadaptation de l'environnement à leurs usages habituels et le manque d'information à ce sujet dégradent la situation de PE des personnes concernées.

Pour les personnes ayant connu un parcours migratoire, les normes en termes d'énergie sont différentes de leur pays d'origine, iels doivent ainsi intérioriser ces nouvelles normes culturelles de pratiques de consommation. En effet, en France, le prix de l'électricité est plus élevé et le fonctionnement est souvent différent de leur pays d'origine. Le rapport social et culturel au confort et à l'utilisation des énergies varie en effet selon les enquêtés, et détermine leurs comportements. Ibrahim explique notamment la difficulté liée aux écarts de température entre la Somalie, son pays d'origine, et la France. Il met en avant les températures basses auxquelles il a été confronté en arrivant à Paris, durant un mois de février, et l'adaptation que ce changement nécessite. En effet, le fonctionnement concernant la consommation énergétique est

---

<sup>70</sup> Le Goff, O. (1994). *L'invention du confort. Naissance d'une forme sociale*. Presses universitaires de Lyon

différent en Somalie, compte tenu des températures plus élevées, et Ibrahim explique que les logements n'y sont pas équipés de chauffage.

« *Non, pas de chauffage en Somalie, c'est normal, pas froid* » Extrait de l'entretien avec  
Ibrahim, en hébergement

En Somalie, il n'avait pas de souscription à un contrat auprès d'un fournisseur, et une personne venait à son domicile une fois par mois pour relever le compteur électrique, à qui il devait régler la somme en main propre. Il explique que les tarifs étaient bas, et qu'il ne rencontrait aucune difficulté à régler l'électricité.

L'accès au nouveau logement s'accompagne souvent d'une séparation ou d'un éloignement avec des membres de sa communauté ou dû à un changement de situation familiale. Les REP vivaient en bidonville avant d'avoir accès à leur logement actuel en appartement. Iels passent alors d'une vie en communauté avec un groupe de pairs à une forme d'habitation individuelle, où iels sont regroupé.es par famille nucléaire. Lors d'échanges avec des familles rencontrées, les personnes mettent en avant l'accès à un confort thermique sur les camps grâce à des logiques d'entraide. Les membres du groupe bénéficiaient des compétences et ressources de leurs pairs pour avoir accès à un confort.

De plus, mon observation au sein d'un camp laisse penser que l'accès au confort thermique est important dans ces types d'habitat, car malgré les conditions difficiles de vie, les personnes développent des compétences pour maintenir un confort et avoir accès à de l'eau chaude, de l'électricité et des équipements électroménagers. Je suis notamment surprise d'observer la présence d'une salle de sport et d'un spa créé par les habitant.es du bidonville. Dans leur nouveau logement, les REP n'ont plus besoin de faire appel aux compétences de leurs pairs pour avoir accès aux ressources d'énergie, mais iels souffrent davantage du froid dans des logements peu performants énergétiquement, où la puissance des chauffages est limitée. Leur marge de manœuvre est plus restreinte, car iels ont perdu leurs ressources relationnelles ; et se retrouvent seul.es dans leur logement pour affronter ces nouvelles difficultés. La PE en appartement semble plus difficile à vivre que celle vécue dans les camps, selon les déclarations des personnes concernées.

La séparation ou le décès du ou de la conjoint.e engendre également la perte d'une ressource relationnelle, et contraint la personne à effectuer seul.e les démarches liées au logement et à la consommation énergétique. Zakaria explique par exemple que c'est sa femme qui s'occupait des démarches administratives et du foyer ; après son décès il doit apprendre de nouvelles normes, et développer de nouvelles compétences au sein de son logement.

Par ailleurs, le réglage du chauffage nécessite l'apprentissage de son fonctionnement, parfois peu accessible auprès d'un public vulnérable. C'est le cas par exemple du chauffage qui se règle à l'aide d'un thermostat central. Ce dernier permet de contrôler l'ensemble des points de chauffage du logement, et de les régler à la température souhaitée. Cependant, le thermostat règle tous les radiateurs de manière collective, augmentant la consommation énergétique. C'est le cas pour Miléna, qui règle seulement les points de chauffage de son logement à l'aide du thermostat central, et qui allume tous les chauffages du logement en même temps lorsqu'elle souhaite chauffer une pièce. Il est possible d'allumer et d'éteindre les radiateurs individuellement, mais elle ne le règle qu'à travers le thermostat, par facilité et par manque de connaissance du système de chauffage. Maïssa n'est pas parvenue à régler son chauffage comme elle le souhaitait, et il est réglé pour ne fonctionner qu'en journée, alors qu'elle explique ressentir du froid en soirée. Une TS l'a aidé pour le régler, mais cela n'a pas fonctionné et elle ne parvient pas à le régler seule. La complexité des systèmes de chauffage peut alors aggraver une situation de PE en augmentant la consommation d'énergie des ménages.

D'autre part, sur certains dispositifs de logement temporaire, les personnes accompagnées qui réglaient un forfait énergie à l'association comprenant les charges liées à la consommation d'énergie se voient désormais régler leurs factures selon leur consommation réelle. Les personnes doivent donc s'adapter à un nouveau fonctionnement qui nécessite l'intériorisation de nouvelles normes nécessaires pour régler une facture, ouvrir un compteur électrique et gérer sa consommation pour éviter de régler des factures trop élevées. Lors de la bascule des compteurs à leur nom, les personnes sont accompagnées par une TS pour réaliser ces démarches, qui leur explique que le montant de leurs factures dépendra désormais de leur consommation. Cependant, les résident.es n'ont souvent aucun moyen de connaître la température de leur logement : iels n'ont pas de thermomètre, un grand nombre des chauffages ne sont pas équipés de thermostat indiquant la température ambiante. Il leur est donc difficile de suivre les recommandations concernant la température idéale de 19° au sein d'un logement, préconisée par les politiques publiques.

De plus, les personnes accompagnées sur des dispositifs d'hébergement ont des informations limitées concernant leur consommation énergétique, car elles ne règlent pas leurs factures, et n'ont pas connaissance de leur montant. La mairie ou l'association qui les accompagne se charge de toutes les démarches en lien avec le fournisseur d'énergie. Les personnes accompagnées n'ont donc aucun suivi de leur consommation, il leur est donc difficile de contrôler celle-ci.

La barrière de la langue constitue également un frein à la maîtrise de l'énergie, et renforce la dépendance envers les TS et le statut social d'assisté.es. En effet, pour les personnes en situation de migration qui ne parlent ou n'écrivent pas le français, il est d'autant plus difficile de lire leurs factures et de réaliser les démarches administratives. Elles font donc appel à leur TS, avec qui elles parviennent dans une certaine mesure à établir une communication, notamment grâce aux outils numériques de traduction et aux gestes universels pour faciliter la compréhension des échanges. Cette inadéquation des plateformes et interlocuteurs pour les personnes ne parlant pas français renforce ainsi la dépendance envers les TS et le statut d'assisté.

C'est notamment ce que met en avant Maïssa lors de notre entretien, où elle explique être dépendante de ses TS pour réaliser ses démarches administratives liées au fournisseur d'énergie et au réglage du chauffage.

*« J'ai fait avec la travailleuse sociale. C'est elle qui m'a fait tout, c'est pas moi, moi je peux pas, je connais pas. »* Extrait de l'entretien avec Maïssa, en logement temporaire

Elle évoque le réglage de son chauffage réalisé par sa TS, car elle ne connaît pas son fonctionnement. Issouf explique également les difficultés à effectuer les démarches administratives en France lors de notre entretien.

*« Parce qu'on avait du mal à gérer les papiers et tout. Vous savez déjà la France c'est compliqué, c'est vraiment, on vient d'arriver c'est trop compliqué pour faire les démarches et tout. »* Extrait de l'entretien avec Issouf, locataire du parc social

Régler des factures énergétiques pour la première fois nécessite en effet d'effectuer une multitude de démarches : ouvrir un compteur, choisir un fournisseur, un forfait avec différentes options comme les heures pleines et creuses, comprendre la complexité des factures. L'injonction au numérique et la dématérialisation des démarches administratives constituent également un frein à la maîtrise des énergies, auprès d'un public fragile. Les personnes ne

disposent pas d'ordinateur, certaines n'ont pas de téléphone. L'accompagnement au numérique constitue en effet un aspect important du travail social, auprès de personnes éloignées des normes dominantes.

Ainsi, le manque d'accessibilité de ces informations et de ces normes entraîne une précarisation des ménages et une intensification de la PE. La complexité des démarches renforce également la dépendance envers les TS et le statut d'assisté.e.

### 2.3. Des relations dégradées avec les représentant.es des institutions

Les nouvelles normes imposées aux enquêté.es dégradent les interactions avec les représentant.es des diverses institutions, alimentant leur situation de PE. En effet, l'approche interactionniste révèle que les personnes concernées entretiennent des rapports conflictuels avec les fournisseurs d'énergie, les technicien.nes ou encore les bailleurs sociaux. Elles éprouvent de la méfiance et développent des comportements d'évitement des interactions avec elles et eux.

Lors d'une observation au domicile de Zakaria, le 28 février 2024, j'ai pu assister à un échange avec le fournisseur d'énergie et la TS qui l'accompagne, qui illustre bien ces propos. L'enquêté a déclaré qu'il préférerait que ce soit elle qui soit en relation avec le fournisseur d'énergie, car après plusieurs essais, il a été confronté à des difficultés à exprimer sa demande et à obtenir les réponses à ses questions. Cet échange a révélé les difficultés à contacter le fournisseur, à avoir accès aux informations demandées, et le manque d'adaptation de la plateforme téléphonique à un public fragile. Ces différents freins alimentent la méfiance du public envers le fournisseur d'énergie et ses représentant.es.

La TS a appelé le service client du fournisseur dans le but de mettre en place un plan d'apurement des dettes de Zakaria, lui permettant de rembourser une partie de celles-ci chaque mois. Elle souhaitait également mettre un place une mensualisation, car l'enquêté règle ses factures tous les deux mois, se retrouvant ainsi à devoir régler une somme importante qui fragilise son budget.

Lors de cette observation, la TS a rencontré des difficultés à joindre les conseiller.es. Elle a premièrement été dirigée vers un répondeur qui expliquait que les conseiller.es étaient toutes en ligne. Après plusieurs tentatives, elle est dirigée vers un autre répondeur automatique, qui

requiert de composer des numéros en fonction de sa demande. Ce fonctionnement est limité car certaines demandes ne correspondent à aucune catégorie, et celles-ci sont parfois floues. Finalement, il est demandé d'exprimer à l'oral l'objet de sa demande de manière claire et concise, ce qui nécessite dans un premier temps de parler français, et dans un deuxième temps de maîtriser un vocabulaire spécifique et de pouvoir résumer en quelques mots l'objet de sa demande. De plus, le répondeur automatique ne saisit pas toujours ce qui est exprimé, rajoutant une difficulté et un temps d'attente supplémentaire, qui peuvent s'avérer décourageant.

Après être finalement parvenue à être mise en relation avec une conseillère, la TS est confrontée à d'autres difficultés pour obtenir les informations demandées. L'appel a duré plus d'une heure, entrecoupé de plusieurs temps de mise en attente par l'interlocutrice, qui se renseignait auprès de ses collègues pour nous apporter des réponses. Elle a finalement réussi à mettre en place la mensualisation de ses factures, qui devait permettre initialement de soulager les difficultés financières de Zakaria.

Cependant, quelques jours plus tard, la TS m'informe que Zakaria a reçu un appel d'une conseillère du fournisseur d'énergie lui demandant son autorisation pour activer le prélèvement automatique pour mensualiser ses paiements de factures. N'étant pas informé des conséquences, il exprime oralement son accord. Il a peu de temps après été prélevé d'une somme importante, précarisant grandement sa situation économique, le conduisant à être découvert sur son compte bancaire. Quelques jours plus tard, le 14 mars, j'accompagne la TS au domicile de Zakaria, qui a de nouveau appelé le fournisseur pour comprendre la raison de ce prélèvement important.

Néanmoins, elle ne parvient pas à joindre de conseiller.e avec le numéro composé lors du premier rendez-vous. La TS tente alors de joindre un numéro direct d'une personne travaillant chez ce fournisseur, communiqué lors d'une formation professionnelle. Elle parvient à joindre la personne, qui lui communique le numéro d'un autre service du fournisseur, réservé aux professionnel.les. Son statut de TS facilite ainsi les échanges avec le fournisseur. Elle appelle donc ce nouveau numéro, où une interlocutrice nous informe qu'en mettant en place la mensualisation, le prélèvement automatique a été activé et qu'ils ont prélevé le montant intégral de la dette. Elle nous explique également qu'il est impossible de régler par virement ses factures tous les mois, mais que cela est possible seulement tous les deux mois. Pour régler une plus petite somme chaque mois, il est nécessaire de mettre en place le prélèvement automatique. Les personnes endettées auprès du fournisseur sont donc contraintes de régler leurs factures tous les deux mois, ce qui fragilise leur situation financière. La conseillère nous confie ensuite que ses

collègues du service client perçoivent une commission lorsqu'ils débloquent une mensualité. Des intérêts économiques de la part des représentant.es du fournisseur entrent alors en jeu.

Pour finir, la conseillère a suggéré à l'enquêté de demander à sa banque un rejet tardif du prélèvement. Zakaria a cependant refusé cette démarche, afin de mettre fin aux nombreux textos qu'il recevait de la part du fournisseur d'énergie, le relançant régulièrement sur les dettes qu'il a contracté auprès d'eux. Il a alors accepté le prélèvement total pour recouvrer ses dettes, pour ne plus avoir d'interactions avec ses représentant.es.

Cet exemple démontre bien de la complexité à joindre les représentant.es du fournisseur d'énergie, et de l'inadaptation de la plateforme téléphonique aux personnes vulnérables. Ces difficultés entraînent une méfiance de la part des personnes accompagnées, elles se sentent méprisé.es et délaissé.es. Durant les appels, Zakaria a démontré à plusieurs reprises son agacement envers le fournisseur : des yeux levés au ciel, des soupirs d'impatience, des réflexions sur l'incompétence de la conseillère, et le fait que les professionnel.les étaient davantage pris en considération du fait de leur statut. En effet, pour les client.es du fournisseur d'énergie, principalement ceux qui sont éloigné.es des normes dominantes, les interactions avec les représentant.es du fournisseur sont souvent tendues en raison des enjeux économiques et de la position de pouvoir qui leur est attribuée. Cette asymétrie dans les interactions se rapproche de celle mise en lumière par Vincent Dubois<sup>71</sup> concernant les représentant.es de la CAF et ses bénéficiaires, où se mettent en œuvre des « jeux de domination » du fait du statut d'autorité des représentant.es de l'institution.

S'il est difficile de joindre le fournisseur d'énergie, les interactions avec ses représentant.es sont parfois imposées au domicile des personnes, dans le cadre du démarchage. Le manque d'accessibilité des informations et des normes relatives à la consommation d'énergie engendre un risque d'arnaque pour un public éloigné des normes dominantes. Des représentant.es de fournisseurs d'énergie se présentent au domicile de personnes accompagnées par l'association, proposant de souscrire à un contrat d'électricité présenté comme plus avantageux. Les personnes communiquent alors leurs données bancaires et souscrivent à des abonnements, factices ou réels. Une personne accompagnée dans le cadre d'un dispositif de logement temporaire a notamment été victime d'un démarchage frauduleux, et se voit être prélevée sur

---

<sup>71</sup> Dubois, V. (1999). *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*. Economica, coll. « Etudes politiques »

son compte bancaire une somme tous les mois, sans pour autant avoir de compte auprès du fournisseur supposé.

Issouf a également été victime du démarchage abusif auprès de deux fournisseurs d'énergie différents, peu connus. Des personnes se sont présentées à son domicile pour lui proposer de changer de fournisseur d'énergie et souscrire à un abonnement auprès d'eux, proposant des contrats qui semblaient plus avantageux. Cependant, n'ayant pas connaissance de toutes les conditions et des modalités de l'abonnement, il a accepté, puis a constaté une forte augmentation de ses factures d'énergie. Cette hausse a entraîné la contraction de dettes auprès du fournisseur, à qui il n'était pas en mesure de régler des sommes trop importantes compte tenu de ses revenus. Après des échanges informels avec les TS à ce sujet, je réalise que le démarchage constitue un problème récurrent auprès du public accompagné. Les personnes en situation de précarité, vivant principalement dans des quartiers prioritaires de la ville, semblent représenter un public cible pour les démarcheur.euses, qui profitent de leur position vulnérable.

Lors de notre entretien, Issouf mentionne également un boîtier que son fournisseur lui a fourni, présenté comme un outil qui permet de baisser sa consommation d'énergie. Cependant, il n'a eu aucune explication sur son utilisation ni sur l'application à télécharger qui permet de contrôler sa consommation à distance. Ultérieurement, une TS m'informe qu'une personne qu'elle accompagne s'est vue installer ce même boîtier à son domicile, mais que l'homme concerné ne parlant pas français, n'a pas compris son fonctionnement, mais a tout de même signé un contrat stipulant son accord.

Dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), mis en œuvre depuis 2018 par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, des boîtiers pour lutter contre la PE et contrôler sa consommation sont installés au domicile de personnes repérés comme étant exposés à la PE, principalement en logements sociaux. Ces boîtiers, connectés à une application mobile, permettent de suivre sa consommation énergétique en temps réel. L'installation de ces boîtiers sans réelle explication aux personnes concernées démontre d'un solutionnisme technologique de la part des institutions, et ne semble pas réellement accompagner les ménages dans le contrôle de leur consommation. En effet, ces personnes sont soumises à des difficultés structurelles, des situations financières et de logement précaire. L'incitation à la maîtrise de l'énergie ne semble donc pas adaptée, surtout dans un contexte où les modalités d'utilisation de ces appareils technologiques ne sont pas explicitées. Ces interactions avec les représentant.es de fournisseur d'énergie renforce donc la méfiance envers elleux, et la violence symbolique exercée.

Ces relations asymétriques poussent les personnes en situation de précarité à adopter des comportements d'évitement des interactions avec les représentant.es des institutions. En effet, certain.es résident.es n'osent pas signaler les problèmes dans leur logement auprès des TS, par peur de déranger, ou de ne pas être aidé.es. C'est ce que me confie un jeune garçon en hébergement avec ses parents et ses trois frères et sœurs, lors d'une VAD. Il m'explique que leurs radiateurs ne fonctionnent pas. Lorsque je lui demande si ses parents l'ont signalé à la TS qui les accompagne, il me répond négativement, car son père pensait que cela n'aurait pas d'utilité et que leurs demandes ne seraient pas prises en compte. Il semble en effet démontrer d'une résignation face aux dysfonctionnements au sein du domicile, et d'un manque de confiance envers la mairie qui les héberge et les TS qui les accompagnent. C'est le cas de plusieurs personnes rencontrées lors d'observations en VAD, qui ne signalent pas à leur TS les problèmes dans leur logement, par peur de déranger ou de ne pas être pris en compte.

En effet, les personnes enquêté.es se plaignent régulièrement du manque de travaux et d'interventions techniques lorsqu'ils sont confronté.es à ce type de problèmes. Les délais sont longs, et les sociétés de réparation ainsi que les bailleurs ne traitent pas leur demande. C'est notamment le cas de Philippe, qui a passé tout l'hiver sans chauffage, malgré les nombreux signalements auprès du TS qui l'accompagne, et leurs appels effectués ensemble auprès du bailleur social et de l'entreprise de réparation. A ce jour, en mai 2024, son chauffage n'a toujours pas été réparé, depuis le mois de décembre 2023. Philippe explique qu'il ne contacte plus lui-même le bailleur social, les sociétés de réparation ou son fournisseur d'énergie, et passe systématiquement par l'intermédiaire de son TS.

*« Non, parce que lui, il se présente. Donc on ne le fait pas patienter 2 heures On raconte tout de suite, on nous dit pas « Ah ouais, on verra. Rappelez-moi pour ça, je sais pas... » à lui on donne des réponses. Si moi j'appelle....(...) Non, même j'ai même pas essayé parce que je le sais. L'expérience, je le sais, hein. »* Extrait de l'entretien avec Philippe, locataire du parc social

Nora semble également avoir intériorisé sa position sociale dominée, et ne se sent pas légitime à exprimer des revendications, par crainte qu'elles ne soient pas prises en considération.

*« Même si je réclame que l'appartement il est froid, qu'est-ce qu'il va me dire? Elle va me dire « vous avez le toit, il y a des personnes qu'elle a pas le toit et ça c'est le point positif. »* Extrait de l'entretien avec Nora, locataire du parc social

Cette forme de violence symbolique qu'exercent les représentant.es des fournisseurs d'énergie, les bailleurs sociaux et les entreprises de réparation renforcent la PE des personnes concernées. Les interactions des enquêté.es avec les représentant.es de ces institutions s'en trouvent dégradées, les personnes accompagnées éprouvent beaucoup de méfiance envers elleux, et passent par l'intermédiaire de leur TS en qui iels ont confiance pour les contacter. La dégradation de ces relations renforce ainsi la situation de PE, car les pannes dans le logement qui ne sont pas déclarées persistent, et les aides financières ne sont pas attribuées aux personnes qui évitent les interactions avec les représentant.es des institutions. La dépendance envers l'accompagnement social se voit donc renforcée, car le TS joue le rôle d'intermédiaire et de médiatrice. Notre hypothèse de départ semble alors être confirmée, et certain.es enquêté.es entretiennent des relations conflictuelles ou mettent en place des stratégies d'évitement des interactions avec les représentant.es des institutions.

Le logement actuel ne permet donc pas aux enquêté.es de sortir totalement de leur situation de PE passée. Notre hypothèse de départ d'une présumée sortie partielle de la PE que procure le logement actuel semble être néanmoins à nuancer, et les situations varient selon les enquêté.es. En effet, pour certain.es, leur situation de PE est amoindrie en comparaison de leurs expériences passées. Cependant, la plupart des enquêté.es semblent être confronté.es à des formes de PE différentes de leurs expériences passées, plutôt qu'à une forme amoindrie. D'autres connaissent même une entrée dans la PE dans leur logement actuel, comme c'est le cas de Zakaria. Ainsi, si une sortie partielle de cette situation est vécue pour certain.es, la PE semble principalement prendre de nouvelles formes dans le logement actuel.

### Chapitre 3. Typologie des expériences de la précarité énergétique

Dans cette dernière partie, nous élaborerons une typologie des expériences de la PE en mettant en perspective les éléments précédemment étudiés : les trajectoires résidentielles, la position dans la « carrière morale d'assité.es<sup>72</sup> », les facteurs de PE. A ces éléments, nous ajouterons à notre analyse les tactiques mises en place par les actrices pour faire face à la PE, et leur rapport à cette situation.

---

<sup>72</sup> Paugam, S. (2009). *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France.

Nous nous sommes basés sur la typologie de Devalière<sup>73</sup>, qui identifie trois profils idéaux-typiques : les « bricoleuses », les « fragiles » et les « résistant.es ». Cependant, cet outil d'analyse nous est apparu comme peu adapté aux enquêté.es. Nous avons donc souhaité dépasser ce modèle en créant une typologie plus souple, prenant en compte l'aspect dynamique des expériences plurielles de la PE. Notre hypothèse de départ concernant la correspondance des enquêté.es à la classification de Devalière a donc été modifiée au cours de l'analyse des données et a donné lieu à une proposition d'une nouvelle typologie. Ces idéaux-types correspondent à trois formes d'expérience de la PE, et non à une classification de profils. Certains traits et caractéristiques ont été caricaturés pour former ces « types idéaux », les individus peuvent vivre une forme d'expérience à un moment de leur vie, puis passer à une autre forme d'expérience ensuite et se retrouver dans des caractéristiques appartenant à différents types.

Trois types d'expériences ont alors été mis en exergue, reflétant différentes perceptions de la PE : la résistance, l'adaptation et la résignation à la PE.

### 3.1. La résistance à la précarité énergétique

Le premier type d'expérience de la PE concerne un refus de l'inconfort dans le logement et des tactiques de bricolage mises en œuvre pour y faire face, constituant ainsi une forme de résistance à la PE. Cette typologie concerne des personnes qui bénéficient d'une certaine stabilité dans leur logement, dû à leur statut de locataire, et qui maintiennent une forte consommation énergétique malgré leurs faibles revenus. Dans notre échantillon ce sont plus des hommes isolés, vivant seuls ou avec leurs enfants, locataires du parc social, qui semblent se rapprocher de ce type. Nous illustrerons ce type d'expérience de la PE à travers des exemples d'entretiens ethnographiques de trois enquêtés : Zakaria, Philippe et Issouf.

Leur PE est causée par l'état de leur logement et des difficultés financières suite à une rupture dans leur parcours de vie. Avant cet événement, ils n'étaient pas confrontés à la PE, ou celle-ci prenait des formes différentes, lors d'un parcours d'errance par exemple. Suite à un déclassement social, ils résistent au changement et ne modifient pas leur consommation énergétique pour maintenir un confort auquel ils étaient habitués. Ils ont des pannes de chauffage récurrentes dans leur logement ou ne bénéficient que du minimum d'électricité suite

---

<sup>73</sup> Devalière, I. (2015). La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification. In Zélem, M., & Beslay, C. (Eds.), *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions.

à des dettes énergétiques importantes, et se situent dans la PE selon leur TEE, car leurs dépenses énergétiques représentent plus de 10% de leurs ressources.

Ils se rapprochent du profil des « bricoleurs » de Devalière<sup>74</sup>, car ils acquièrent des modes de chauffage alternatifs et ils mettent en place des tactiques de détournement d'appareils pour pouvoir maintenir un certain confort dans leur logement. Ils font preuve de « créativité » et de « débrouille », mises en avant par De Certeau<sup>75</sup>. Par exemple Zakaria, afin de détourner les restrictions d'électricité qui l'empêchent d'utiliser sa machine à laver, utilise une multiprise pour brancher son appareil à l'extérieur de son logement, sur le palier, dont se sert l'agent de ménage du bâtiment pour brancher son aspirateur. Suite à la panne de leur chauffage, Philippe et Issouf se sont procurés des chauffages d'appoint, et Issouf a scotché l'aération au-dessus de la fenêtre de son salon pour éviter que l'air y entre.

Ces tactiques leur permettent de vivre avec leur situation de PE en maintenant un certain confort, mais elles précarisent davantage leur situation. En effet, le fait de boucher l'entrée de la ventilation permet de moins ressentir le froid, mais cela empêche l'aération du logement et le renouvellement de l'air, pouvant engendrer de l'humidité et de la moisissure. L'utilisation de chauffages d'appoint permet de bénéficier d'un confort thermique mais augmente la consommation d'énergie et les factures, dégradant la situation financière des personnes concernées. Néanmoins, ces pratiques résultent d'un choix stratégique de la part des enquêtés, qui sont acteurs de leur situation et conscients de l'augmentation des factures engendrée par l'utilisation du chauffage d'appoint. Issouf explique notamment, en parlant du chauffage qu'il s'est procuré à un marché :

*« je prends ça, même si ça me facture beaucoup, je chauffe les pièces avant de faire le dodo. »*

Extrait de l'entretien avec Issouf, locataire du parc social

Il privilégie ainsi son confort thermique et l'accès au chauffage, malgré l'augmentation de la consommation engendrée. Philippe continue également de se chauffer selon ses besoins, sans restriction, bien que l'utilisation du chauffage d'appoint augmente ses factures. Cette pratique est fréquemment observée lors des VAD, et son utilisation varie selon les temporalités et les espaces du logement.

---

<sup>74</sup> Devalière, I. (2015). La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification. In M.-C. Zélem & C. Beslay (éds.), *Sociologie de l'énergie*. CNRS Éditions.

<sup>75</sup> De Certeau, M. (1980), *L'Invention du quotidien, tome 1. : Arts de faire*, Gallimard, Paris

Cette forme de résistance face à la PE se caractérise par un refus de sacrifier son confort thermique, s'apparentant au type des « fragiles » de la typologie de Devalière<sup>76</sup>, qui privilégie son confort en dépit de sa situation financière. Issouf par exemple n'adopte pas de tactique de restriction dans sa consommation énergétique malgré des dettes auprès de son fournisseur d'énergie, des impayés de loyer, et il s'est même procuré un deuxième frigidaire, alors qu'il vit seul, « *pour avoir de la place pour les desserts* », explique-t-il. Zakaria, quant à lui, allume son chauffage « *à plein pot* », de 18h à 6h mais le laisse éteint la journée, car il n'a pas froid. Cette forte consommation énergétique peut s'expliquer en partie par le fait qu'ils sont captifs de leur logement, c'est-à-dire qu'ils passent beaucoup de temps dans leur logement en raison de leur faible activité. Leur forte présence dans leur logement augmente ainsi leur besoin de chauffage, contrairement aux personnes actives qui l'utilisent seulement le matin et le soir. Au moment de l'entretien, Issouf n'a pas travaillé depuis environ un mois, car son agence d'intérim ne lui a pas proposé de travail. Son ascenseur étant en panne, et son appartement se situant au huitième étage, il le quitte peu et passe ainsi la plupart de son temps chez lui. Philippe, étant retraité et malade, est également captif de son logement, et ses sorties sont ponctuées par ses rendez-vous médicaux. Zakaria, quant à lui, s'occupe de ses enfants et du foyer, et passe également la majeure partie de son temps chez lui.

Ils entretiennent des rapports conflictuels envers leur bailleur social, les sociétés de réparation et les fournisseurs d'énergie. Ils ont le sentiment d'être délaissés, et de devoir se débrouiller par eux-mêmes pour faire face à la PE. Ils évitent les interactions avec les représentants institutionnelles, et passent par leur TS pour qu'elle ou il joue le rôle d'intermédiaire. Par exemple, Issouf a signalé sa panne de radiateurs, et des techniciens les ont purgés, mais il déplore leur inefficacité et le manque d'amélioration de la situation, car ses radiateurs ne fonctionnent toujours pas.

*« Ils n'ont pas changé, ils ont seulement purgé. Mais ils ont purgé, ça ne change rien »* Extrait de l'entretien avec Issouf, locataire du parc social

Philippe se plaint également du manque d'intervention technique dans son logement, suite à la panne de son chauffage, qui dure depuis plusieurs mois, et notamment durant toute la période hivernale, depuis le mois de décembre.

---

<sup>76</sup> Devalière, I. (2015). La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification. In M.-C. Zélem & C. Beslay (éds.), *Sociologie de l'énergie*. CNRS Éditions.

*« Mais quelqu'un qui est venu l'a démonté, il a regardé la chaudière tout seul, il a dit « Oh mais ça il est foutu, faut le commander. » Il a pris en photo et tout ça. Et quand le travailleur social il appelle et tout, il dit « Ah non bah on a pas de...non ». Ça fait 5 fois qu'il appelle. »*

Extrait de l'entretien avec Philippe, locataire du parc social

Il explique en effet que les démarches sont très longues pour la réparation de son chauffage, et il fait preuve d'un fort mécontentement vis-à-vis de son bailleur social et de la société de techniciens. Il ne se sent pas pris en considération compte tenu de son statut social, et explique qu'il ne les contacte pas lui-même, mais préfère passer par son TS qui, étant donné son statut, est davantage pris au sérieux.

Cette forme d'expérience de la PE se caractérise par le ressenti de la « violence symbolique<sup>77</sup> » de la part du bailleur social et des sociétés de techniciens qui sont difficilement joignables et ne prennent pas en considération les pannes et dysfonctionnements liés au logement. Nous pouvons également rapprocher ce type idéal de la phase d'assistance revendiquée élaboré par Paugam<sup>78</sup>. En effet, dans ce type, les personnes ne démontrent d'aucune motivation à l'emploi, et font preuve d'une forme de revendication dans leurs relations sociales avec les représentant.es des institutions et leur TS. Le rapport au logement et à la PE joue ainsi un rôle important dans les relations sociales avec les représentant.es des institutions.

### 3.2. L'adaptation à la précarité énergétique

Le deuxième type d'expérience de la PE se caractérise par une forte crainte de régler des factures énergétiques élevées, et un fort contrôle de sa consommation pour éviter cela. Cette forme de rapport à la PE concerne des individus qui bénéficient d'une faible stabilité dans leur logement, et d'un rapport sacrificiel au confort, avec la mise en œuvre de fortes tactiques de restriction dans la consommation énergétique. L'adaptation à la PE implique une certaine acceptation de cette situation, et une adaptation des pratiques de consommation énergétique et de l'environnement pour maintenir une certaine stabilité de la situation financière.

Les entretiens ethnographiques de Valérie, Lina et Nora illustrent cette forme d'expérience. Cette forme de PE semble être vécue par des enquêtées ayant connu un changement dans leur situation familiale qui a précarisé leur situation et les a amenés à entamer une « carrière morale

---

<sup>77</sup> Bourdieu, P. & Passeron, J.C. (1970). *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Les éditions de Minuit

<sup>78</sup> Paugam, S. (2009). *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France.

d'assistée<sup>79</sup> ». Dans notre échantillon, ce sont principalement des femmes isolées (séparées depuis peu ou veuves) vivant avec leurs enfants, qui ont connu un passage d'hébergement à l'hôtel avant d'arriver dans leur logement actuel, et dont le parcours résidentiel est fortement marqué par l'instabilité et la PE. Elles exercent une activité professionnelle, dans le domaine du *care* ou du ménage. Elles semblent se situer dans la phase d'assistance différée, car elles conservent une forte motivation à l'emploi, et n'ont recours à un accompagnement social que lorsqu'elles en ressentent le besoin, sur des difficultés précises et plus ou moins ponctuelles. Cette expérience est vécue par des personnes en logement temporaire.

Leur PE est causée par l'état de leur logement mal isolé, et se matérialise par une sensation de froid dans le logement et des factures d'énergie très élevées. Leur chauffage individuel électrique est peu performant, et elles se situent dans la PE selon leur TEE, car leurs factures d'énergie représentent plus de 10% de leurs ressources.

Elles mettent alors en place des tactiques de restriction et ressentent une forte crainte de régler des factures énergétiques élevées. Elles exercent un fort contrôle de leur consommation, et préfèrent se couvrir dans leur domicile plutôt que d'allumer le chauffage ; elles supportent le froid et s'y adaptent. Elles font preuve d'un fort intérêt envers le sujet de la PE, qui représente pour elles « *un combat* », comme l'illustrent les propos de Lina.

« *Et en fait ça a toujours été un combat et compliqué, l'énergie* » Extrait de l'entretien avec  
Lina, en logement temporaire

Elles mettent également en œuvre des techniques de bricolage, en adaptant leur environnement pour empêcher l'air de passer à travers les fenêtres ou la porte d'entrée, ou en s'équipant d'outils comme une lampe à détection de mouvement pour éviter de laisser la lumière allumée, ou un thermomètre qui indique le taux d'humidité. Elles équipent leur logement de tapis pour atténuer la sensation de froid au sol, installent des rideaux épais ou des boudins en mousse devant leur porte d'entrée. Lina explique que lorsqu'on lui a annoncé qu'elle allait devoir régler ses factures énergétiques au lieu du forfait énergie en vigueur jusqu'alors, elle a rapidement équipé son logement pour réduire sa consommation énergétique.

« *Dès qu'ils m'ont dit ça j'ai acheté des tapis plus épais. J'ai acheté les rideaux, voilà que j'ai installés partout en me disant « il faut que j'essaye d'atténuer un maximum le froid pour pas non plus avoir à consommer trop quoi », donc ouais au début j'ai eu du mal. J'ai eu peur en*

---

<sup>79</sup> Paugam, S. (2009). *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France.

*fait, ouais de me retrouver à consommer... »* Extrait de l'entretien avec Lina, en logement temporaire

Elle explique également lire les étiquettes énergétiques des appareils électroménagers qu'elle achète, et m'informe du changement de réglementation en vigueur, et du durcissement des catégories. Elle se tient informée des actualités concernant les consommations d'énergie. Le logement peut alors être perçu comme un « espace d'acquisition de compétences<sup>80</sup> » pour ces personnes qui développent des connaissances techniques et deviennent des « expertes<sup>81</sup> » du logement et de la consommation énergétique.

Elles mettent en avant une forte charge mentale liée au contrôle de leur consommation énergétique, du stress et de l'inquiétude qui en découle. La maîtrise des énergies prend en effet une place importante dans leur vie, et elles transmettent à leurs enfants les gestes à adopter pour « *faire attention* », expression employée à de nombreuses reprises par Valérie notamment, et ne pas trop consommer. Elles utilisent l'application de leur fournisseur d'énergie pour suivre leur consommation en temps réel et être informée des jours où le prix de l'électricité est plus élevé. Elles débranchent leurs appareils électroniques quand elles ne s'en servent plus : leur cafetière, leur chargeur de téléphone, leur micro-onde, et culpabilisent lorsqu'elles estiment que leur consommation est trop élevée. Valérie explique que contrairement à sa fille, elle ne parvient pas à prendre de douches froides et préfère allumer le chauffage dans sa salle de bain lorsqu'elle se douche, et se juge pour ce comportement qui augmente le montant de ses factures. Leurs expériences passées de PE parfois extrême les ont poussés à adopter des comportements de restriction, et elles se sont adaptées en sacrifiant leur confort pour parvenir à régler leurs factures d'énergie et ne pas contracter de dettes.

*« Comme on a vécu dans un appartement très froid, on est habitué à se surcouvrir donc c'est pour ça que voilà, mettre un pull supplémentaire pour éviter d'allumer le chauffage »* Extrait de l'entretien avec Valérie, en logement temporaire

Les expériences passées de PE dans le parcours résidentiel influencent donc les pratiques de consommation énergétique actuelles.

Par ailleurs, les personnes vivant cette expérience de la PE mobilisent des compétences relationnelles pour faire face à leur situation, en faisant appel à leur réseau personnel pour

---

<sup>80</sup> Roudil, N., Flamand, A., Beillan, V., & Douzou, S. (2015). La consommation d'énergie à l'épreuve des pratiques et savoirs d'usage des habitants. In M.-C. Zélem & C. Beslay (éds.), *Sociologie de l'énergie*. CNRS Éditions.

<sup>81</sup> *Ibid*

bénéficier d'entraide, ou en créant des liens avec des personnes qui peuvent leur apporter une aide. Nora a par exemple sollicité ses collègues de travail pour son déménagement, car elle n'a pas de voiture. Lina a sympathisé avec les femmes de ménage de l'hôtel où elle était hébergée, qui ont accepté de laver son linge. Elle a également contacté des élus et des associations pour trouver un nouveau logement et une place à l'école pour ses enfants. Valérie, quant à elle, a saisi les opportunités de son lieu de travail, en résidence senior, pour y laver son linge avec celui des résident.es, et ainsi pallier à l'absence de machine à laver dans son logement. Elles développent ainsi des compétences relationnelles et saisissent des opportunités qui s'offrent à elles pour surmonter les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Elles démontrent d'une forme de mal-être dans leur logement et éprouvent une forme de honte social ; elles n'invitent pas leurs proches dans leur domicile, et le désinvestissent. Nora, par exemple, explique que son travail lui permet de quitter son logement. Contrairement à l'expérience conflictuelle de la PE qui correspond au premier type de la typologie, où les personnes se sentent chez elles, ce n'est pas le cas pour elles. Elles ne se projettent pas dans leur logement qui est temporaire, et bien qu'il leur apporte une forme de stabilité, celle-ci n'est qu'éphémère, et ne compense pas toujours la situation de PE.

### 3.3. La résignation à la précarité énergétique

Le troisième type d'expérience de la PE concerne la résignation à cette situation qui semble moins préoccupante que d'autres problématiques rencontrées. Cette forme d'expérience se caractérise par une forte instabilité dans le logement, chez des familles en hébergement ou en logement temporaire qui sont confrontées à des difficultés liées à un parcours migratoire. Les personnes concernées ne règlent pas leur facture d'énergie, ni leur loyer, ou depuis peu, et n'ont pas mis en place de tactiques de restriction, mais s'habituent aux difficultés qu'elles rencontrent dans leur logement. Cette expérience est illustrée par les entretiens d'Aïssatou, de Miléna et de Maïssa, qui ont connu un parcours migratoire et une rupture avec leur conjoint suite à des violences conjugales et intrafamiliales.

Ces personnes se rapprochent de la phase d'assistance installée car elles démontrent d'une faible motivation à l'emploi et d'une forte dépendance envers les TS qui les accompagnent régulièrement. Elles exercent des métiers précaires, principalement dans le domaine du ménage, et enchaînent des contrats courts à temps partiels, ou des contrats intérimaires. Elles changent régulièrement d'employeur, et connaissent des périodes d'inactivité.

A leur arrivée en France, elles ont vécu en CADA et en hébergement à l'hôtel, avant de se retrouver dans leur logement actuel. Leur parcours résidentiel se caractérise par une mobilité conditionnée par leur statut de migrant.es, et elles ont souvent vécu dans d'autres villes françaises avant d'arriver à Toulouse. Elles bénéficient d'un accompagnement social depuis leur arrivée en France, et sont souvent accompagnées par des associations d'aide aux femmes victimes de violence, et une assistante sociale, en plus de l'accompagnement social axé sur le logement.

Le calcul du TEE ne les catégorise pas toutes comme étant en situation de PE, car certaines ne règlent pas leurs factures énergétiques. Pourtant, elles rencontrent tout de même des difficultés dans leur logement liées à des pannes et des difficultés à bénéficier d'interventions techniques pour les réparations. Leur plus grande difficulté réside dans le fait qu'elles n'ont pas intériorisé les normes sociales et culturelles nécessaires pour maîtriser leur consommation énergétique. Cette inadaptation des démarches administratives renforce leur dépendance envers leur TS, et elles les sollicitent régulièrement, notamment pour signaler des dysfonctionnements dans le logement et les besoins d'interventions techniques à réaliser. Leur contrôle sur leur consommation est restreint car elles n'ont pas accès à leurs factures, ou ne parviennent pas à les déchiffrer.

L'état et l'équipement du logement constituent également des facteurs de la PE concernant ce type d'expérience, et les personnes concernées sont confrontées à de nombreuses pannes de chauffage ou de chaudière, et vivent dans des logements mal isolés. Elles se plaignent principalement du froid ressenti dans leur logement, mais expriment une forme de résignation face à ce problème. L'inconfort thermique est accepté, elles mentionnent les sensations de froid dans leur logement, mais s'y accommodent en attendant que les problèmes techniques soient réglés. Elles ne se restreignent pas dans leur consommation, et continuent de chauffer leur logement selon leur convenance, lorsque celui-ci fonctionne. Maïssa par exemple n'est pas parvenue à régler son chauffage comme elle l'aurait souhaité, et ce dernier ne fonctionne plus en soirée, elle est donc contrainte de se couvrir chez elle. Elle explique notamment que ses enfants gardent leur manteau à l'intérieur du logement pour supporter le froid. Aïssatou reste dans l'attente de la réparation de ses volets qui ne s'ouvrent plus, et démontre d'une forme de « résignation à la nécessité<sup>82</sup> », en s'accommodant aux désagréments causés.

---

<sup>82</sup> Bourdieu, P. (1979). *La distinction : Critique sociale du jugement*. Paris : Les Éditions de Minuit

En revanche, elles n'expriment pas de méfiance envers le fournisseur d'énergie ou leur bailleur social, contrairement aux personnes se situant dans l'expérience de la résistance à la PE, et semblent au contraire faire preuve de confiance envers les TS qui les accompagnent. Elles se rapprochent du profil des « défaitistes » de la typologie de Devalière<sup>83</sup>, car elles se sentent impuissantes face à leur situation et acceptent l'inconfort thermique dans leur logement.

Ces enquêtées ne semblent pas être très impactées par leur situation de PE, qui s'ajoutent à des difficultés qui semblent davantage les préoccuper : l'arrivée dans un nouveau pays, l'apprentissage d'une nouvelle langue et de nouvelles normes socioculturelles pour Miléna, retrouver ses deux enfants dont elle est séparée pour Aïssatou. Maïssa reste plus évasive sur son passé, son parcours migratoire et les violences conjugales qu'elle a subi, et semble accepter sa situation de PE. Quand je lui demande si elle rencontre des difficultés dans son logement, elle me répond qu'elle n'a aucun problème, seulement le chauffage. Ce problème ne semble alors pas important pour elle.

*« Rien, c'est que le chauffage qui me soule en ce moment, j'ai pas de problème. »* Extrait de l'entretien avec Maïssa, en logement temporaire

Les enquêtées appartenant à ce profil ne font pas preuve d'intérêt pour le sujet, et elles abordent volontiers d'autres thèmes lors de l'entretien, leurs difficultés et leurs enfants principalement.

Ces différentes formes de PE et tactiques pour y faire face révèlent le processus de la PE défini par Yves Jouffe<sup>84</sup>. En effet, les « facteurs de l'incapacité » à se chauffer convenablement liés à l'équipement du logement et aux faibles ressources des enquêtées poussent ces dernier.es à adopter des tactiques « d'effort budgétaire insoutenable » ou de « restriction du chauffage principal ». De ces pratiques, découle un « renforcement des conditions de la vie précaire » prenant différentes formes : une précarisation de la situation financière, du stress et un inconfort thermique dans le logement, ou un renforcement de la dépendance envers les TS.

---

<sup>83</sup> Devalière, I. (2015). La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification. In M.-C. Zélem & C. Beslay (éds.), *Sociologie de l'énergie*. CNRS Éditions.

<sup>84</sup> Jouffe, Y. (2015). La précarité énergétique au travers de la mobilité quotidienne. In Zélem, M., & Beslay, C. (Eds.). *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions.

## Conclusion

Ce travail de recherche a permis d'appréhender la PE comme un phénomène complexe et multidimensionnel. Par une approche ethnographique, nous avons étudié les perceptions et représentations des individus concernés, ainsi que leurs manières de faire face à l'inconfort thermique. L'analyse des parcours résidentiels, des pratiques et des interactions a permis de mettre en lumière des dynamiques structurelles de la PE.

Cette dernière constitue une forme de précarité qui s'ajoute à d'autres difficultés structurelles liées à une précarité financière, de l'emploi et du logement. Les enquêté.es, après un élément de rupture dans leur trajectoire résidentielle, en lien avec un parcours migratoire ou un changement de situation familiale, entament une « carrière morale d'assisté.es.<sup>85</sup> ». Après des trajectoires résidentielles caractérisées par une forte instabilité et des situations de PE parfois extrêmes, l'arrivée dans le logement actuel est perçue comme pourvoyeuse d'une forme de stabilité, qui compense un accès limité au confort thermique.

Cet inconfort dans le logement actuel est en partie dû à un état dégradé des logements et des dysfonctionnements récurrents. L'injonction à de nouvelles normes socioculturelles relatives à la consommation énergétique, et la violence symbolique exercée par les représentant.es des institutions renforcent cette situation de PE.

Selon les parcours résidentiels, le rapport au logement et au confort, les enquêté.es mettent en œuvre différentes tactiques pour faire face à la PE, s'illustrant au travers de trois formes d'expériences idéal-typiques. La résistance à la PE s'exprime par un refus de sacrifier son confort thermique, en dépit de difficultés à régler les factures énergétiques et de dettes d'énergie. L'adaptation à la PE se caractérise par des tactiques de restriction fortes dans la consommation, et une adaptation de l'environnement pour réduire sa consommation et maintenir une situation financière stable. La résignation à la PE, quant à elle, correspond à l'acceptation de la situation qui passe en second plan face à d'autres difficultés perçues comme plus importantes.

Pour conclure, les expériences de la précarité sont plurielles, et les manières de faire face à cette situation varient selon les parcours résidentiels, les autres difficultés structurelles auxquelles sont confrontés les individus, et leur rapport aux institutions.

---

<sup>85</sup> Paugam, S. (2009). *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France.

Afin de poursuivre ce travail, et avec une présence prolongée sur le terrain, il serait pertinent de réaliser d'autres entretiens auprès des enquêté.es, après un changement de leur situation comme un déménagement, ou la réparation de leur chauffage par exemple. Ces données complémentaires permettraient de saisir si après ce changement, les personnes sont sorties de la PE, ou si elles sont passées d'un type d'expérience de la PE à un autre.

Par ailleurs, nous avons choisi dans ce mémoire d'axer l'étude sur les personnes concernées, leurs perceptions et leurs ressentis, mais il pourrait être intéressant pour approfondir ce travail d'étudier le rôle des institutions et le point de vue des professionnel.les. Dans un premier temps, les raisons de l'état dégradé des logements proposés aux personnes accompagnées par l'association pourraient être interrogées. Pour ce faire, la recherche pourrait être complétée par des entretiens avec les professionnel.les et la direction de l'association, ainsi que des actrices du logement plus largement, au sein d'autres associations ou de collectivités territoriales.

Une autre piste de réflexion consisterait à interroger le point de vue des TS sur leurs manières d'accompagner des personnes en situation de PE. Leur connaissance sur le sujet, les outils dont ils disposent pour accompagner les usager.es, et leurs perceptions de la PE pourraient être appréhendés. A travers des entretiens auprès des TS et des cadres du travail social, l'absence de formation sur le sujet de la PE et les pistes d'actions sociales à mettre en place pourraient être abordées.

## Bibliographie

Agier, M. (1997) *Anthropologues en danger. L'engagement sur le terrain*. Paris, Jean-Michel Place.

Aubry, N. (2017). *Accompagnement à l'habiter et intégration des publics précaires. Exemple d'un dispositif de logement dans l'agglomération angevine de familles Roms auparavant en squats* [Mémoire de Master de Géographie]

Aubry, A., Baronnet, J. & Boisseuil, C. (2019). Un logement pour s'en sortir : paroles de précaires. *Recherche sociale*

Bah, T., Ndione, L. & Tiercelin, A. (2015). Chapitre 1. Qu'est-ce que le récit de vie ?. Dans : , T. Bah, L. Ndione & A. Tiercelin (Dir), *Les récits de vie en sciences de gestion: Orientations épistémologiques et méthodologiques* (pp. 35-60). Caen: EMS Editions.

Baronnet, J. (2012). Les coûts économiques, sociaux et sanitaires du mal logement. *Recherche sociale*

Becker, Howard S. (1985). *Outsiders : Études de sociologie de la déviance*. Éditions Métailié.

Beslay, C., Gournet, R., Zélem, M.-C., Huzé, M.-H. & Cyssau, R. (2010). Analyse sociotechnique comparée des dispositifs de réduction des situations de précarité énergétique et construction de stratégies d'intervention ciblées

Best, A. & Vanoni, D. (2019). Seul(e) face au mal-logement. *Recherche sociale*, 231, 4-120

Bresson, M. (2020). *Sociologie de la précarité*. Armand Colin.

Bouillon, F. (2009). *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*, Paris, PUF/Le Monde

Bourdieu, P. (1979). *La distinction : Critique sociale du jugement*. Paris : Les Éditions de Minuit

Bourdieu, P. & Passeron, J.C. (1970). *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Les éditions de Minuit

Cacciari, J. (2016). De la « précarité énergétique » aux inégalités sociales en matière de consommation d'énergie. *Sciences & Actions Sociales*

- Cacciari, J. (2017). 3. Une écologisation précipitée du social ? Au-delà de la « précarité énergétique ». Jean-Claude Barbier éd., *Protection sociale : le savant et la politique*
- Charlier, D., Risch, A. & Salmon, C. (2015). Les indicateurs de la précarité énergétique en France. *Revue française d'économie*
- Chevalier, F. & Stenger, S. (2018). Chapitre 5. L'observation. Dans : Françoise Chevalier éd., *Les méthodes de recherche du DBA* (pp. 94-107). Caen: EMS Editions
- CSTB. (2010). *Précarité énergétique : du mal-logement au mal-être*
- De Certeau, M. (1980). *L'Invention du quotidien, tome 1. : Arts de faire*. Gallimard, Paris (nouvelle éd. 1990).
- Denise, H. & Domergue, M. (2022). Logement et énergie : lutter contre la précarité énergétique et participer à la transition écologique. *Informations sociales*
- Devalière, I. (2007) Comment prévenir la précarité énergétique ? Situation actuelle et risques inhérents à la libéralisation du service de l'énergie. *Les Annales de la recherche urbaine*, N°103, La ville dans la transition énergétique
- Devalière, I. (2009). De l'inconfort thermique à la précarité énergétique, profils et pratiques des ménages pauvres. *Informations sociales*
- Devalière, I. (2015). La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification. In Zélem, M., & Beslay, C. (Eds.), *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions.
- Dubois, V. (1999). *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*. Economica, coll. « Etudes politiques ».
- Fondation Abbé Pierre. (2023). *28ème rapport sur le mal logement*
- Fondation Abbé Pierre. (2024). *29ème rapport sur le mal logement*
- Jouffe, Y. (2015). La précarité énergétique au travers de la mobilité quotidienne. In Zélem, M., & Beslay, C. (Eds.). *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions.
- Le Goff, O. (1994). *L'invention du confort. Naissance d'une forme sociale*. Presses universitaires de Lyon

Lees, J. (2015). *Ethnographier la précarité énergétique : Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter* [Thèse de doctorat]. HAL Open science.

Lenoir, D. (2014). Le mal-logement : une question sociale globale. *Informations sociales*.

Loi n° 2010-788 du 12/07/2010, dite « Grenelle 2 ».

Moreau de Bellaing, L. et Guillou, J. *Les sans domicile fixe, un phénomène d'errance*, Paris, L'Harmattan, 1995.

ONPE, (2024). *Les fiches aides de l'ONPE. Tout savoir sur les aides financières pour prévenir et traiter la précarité énergétique*. <https://onpe.org/les-fiches-aides-de-lonpe>

Oxfam. (2023). *Logement : inégalités à tous les étages*

Paugam, S. (2009). *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France.

RAPPEL. (2010). *Quelles sont les conséquences de la précarité énergétique ?*  
<https://www.precarite-energie.org/comprendre-la-precarite-energetique/consequences-precarite-energetique/>

Roudil, N., Flamand, A., Beillan, V., & Douzou, S. (2015). La consommation d'énergie à l'épreuve des pratiques et savoirs d'usage des habitants. In Zélem, M., & Beslay, C. (Eds.), *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. CNRS Éditions.

Schnapper, D. (2012). *La compréhension sociologique : Démarche de l'analyse typologique*. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France

Weber, M. (1904). L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales. Dans : *Essais sur la théorie de la science*, Plon, 1965.

## Annexes

### Annexe 1 : Grille d'observation

1. L'état du logement
  - L'isolation thermique : l'air qui passe à travers les fenêtres au toucher
  - Sensation de froid dans le logement
  - La type de chauffage, la manière dont il est réglé, si les radiateurs sont chauds au toucher
  - La présence de moisissure sur le plafond et les murs de la salle de bain
  - La présence d'aération, ventilation ou VMC
  - Les branchements électriques : câbles apparents, présence de multiprise, fonctionnement ou non des lumières
2. Les outils et tactiques pour faire face à la PE
  - La présence d'objets qui couvrent les passages d'air depuis les fenêtres et/ou la porte d'entrée (boudins en mousse, rideaux épais, scotch sur les fenêtres)
  - La présence de chauffage d'appoint
  - La manière dont sont habillé.es les enquêté.es (de manière plus ou moins chaude)
3. Les pannes et dysfonctionnements
  - Pannes de chauffage
  - Pannes de chaudière
  - Présence de fuites d'eau

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des observations

<b>Date de la VAD</b>	<b>Dispositif</b>	<b>TS présent.e</b>	<b>Situations de précarité énergétique</b>	<b>Durée de la VAD</b>	<b>Objet de la VAD</b>
23/01/2023	Hébergement	Une TS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Panne des radiateurs</li> <li>- Risque électrique</li> <li>- Traces de moisissures sur le plafond, humidité</li> <li>- Fuite d'eau</li> </ul>	10 minutes	VAD surprise suite à plusieurs recadrages, car ils ne respectaient pas les règles du contrat d'hébergement
24/01/2024	Logement temporaire	Un TS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Froid dans le logement</li> <li>- Les radiateurs ne chauffent que partiellement</li> <li>- Humidité</li> <li>- Mauvaise isolation</li> <li>- Peu d'eau chaude dans la cuisine</li> </ul>	Une heure	Démarches administratives
31/01/2024	Hébergement	Une TS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les radiateurs ne fonctionnent pas</li> <li>- Mauvaise isolation</li> <li>- Peu de prises, système de câbles qui traversent des pièces</li> </ul>	Environ 20 min	Transport du bénéficiaire à la BSE (Banque Solidaire de l'Équipement)
01/02/2024	Hébergement	Une TS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le robinet dans la salle de bain coule en permanence</li> <li>- Fuites d'eau régulières</li> <li>- Pas d'eau chaude dans la baignoire</li> </ul>	Une heure	Démarches administratives

			- Humidité		
01/02/2024	Hébergement	Une TS	- Froid dans le logement	Une heure	Démarches administratives
02/02/2024 Deuxième VAD le 19/03/2024	Logement temporaire	Un TS Un TS également	- Dettes d'énergie (environ 500 euros) - Froid dans le logement - Mauvaise isolation Deuxième VAD : - Dettes d'énergie	Une heure Environ Deuxième VAD : Une heure également	Démarches administratives Deuxième VAD : SMS du fournisseur pour menacer de couper l'électricité
05/02/2024	Hébergement	2 TS	- Froid dans le logement - Fuite de la machine à laver	Une heure	Aide à l'insertion professionnelle
06/02/2024 Deuxième VAD le 13/02/2024	Hébergement	Une TS	- N'est pas parvenu à ouvrir les compteurs électriques, le minimum en attendant - Froid dans le logement - Lave-linge qui ne fonctionne pas  2 <sup>ème</sup> VAD : plus de situation de PE, est parvenue à ouvrir son compteur électrique	45 min	Vient d'être relogée, n'est pas parvenu à ouvrir un compteur d'électricité
07/02/2024	Locataire du parc social	Une TS	- Facture énergétique élevée, difficultés pour la régler - Mauvaise isolation - Froid dans le logement	30 min	Demande de la bénéficiaire car facture EDF très élevée

08/02/2024	Logement temporaire	Seule	- Les plaques à gaz ne fonctionnent plus - Mauvaise isolation - Froid dans le logement	Visite + entretien = 1h30	Entretien prévue dans le cadre du mémoire
14/02/2024	Locataire du parc social	Avec une TS, puis seule pour l'entretien	- Mauvaise isolation - Sensation de froid	Visite + entretien = 2h	Démarches administratives avec la TS, puis entretien dans le cadre du mémoire
15/02/2024	Logement temporaire	Une TS	- Facture élevée par rapport aux ressources, difficultés pour la régler	45 min	Facture d'énergie très élevée
15/02/2024	Logement temporaire	Seule, visite avant l'entretien	- Humidité - Froid dans le logement - Mauvaise isolation - L'air passe à travers les fenêtres et la porte	Visite + entretien = environ 1h30	Entretien prévue dans le cadre du mémoire
16/02/2024 Deuxième visite le 27/02/2024	Hébergement	Seule	- Volets cassés, ne s'ouvrent plus - Chasse d'eau toilettes cassée  Pas d'amélioration de la situation lors de la deuxième visite	10 min Puis environ 1h lors de la deuxième visite	Entretien prévue mais la dame était absente, présence d'un ami à elle. Entretien réalisé le 27/02/2024
19/02/2024	Hébergement	Une TS	Pas de situation de PE observée	45 min	Démarches administratives
20/02/2024	Locataire du parc social	Un TS	- Thermostat cassé : pas de chauffage depuis 2 mois	Une heure	Thermostat cassé, relance du bailleur

Deuxième visite le 04/03/2024			- La lumière du salon ne fonctionne pas Deuxième visite : la lumière du salon a été réparée. Le chauffage ne fonctionne toujours pas		social pour la réparer  Deuxième visite lors de l'entretien du 04/03/2024
22/02/2024	Hébergement	Une TS	- Le chauffage fonctionne mal : les radiateurs chauffent peu - Fuite d'eau dans la salle de bain	20 min	Rdv prévu dans le cadre du mémoire, initialement pour mener un entretien et une visite du domicile
26/02/2024	Logement temporaire	Seule	- Mauvaise isolation - Factures élevées	Visite + entretien = environ une heure	Entretien dans le cadre du mémoire
26/02/2024	Hébergement	Seule	- Fuite d'eau dans les toilettes - Pas de lumière dans le salon (ampoules cassées)	Visite + entretien = environ une heure	Entretien dans le cadre du mémoire
27/02/2024	Hébergement	Une TS	Pas de PE notée	Environ une heure	Démarches sécurité sociale et CV
27/02/2024	Logement temporaire	Seule	- Le chauffage ne fonctionne plus le soir - Sensation de froid dans le logement	Visite + entretien = environ une heure	Entretien dans le cadre du mémoire

28/02/2024	Locataire du parc social	Avec une TS	- Dettes d'énergie de 800 euros	1 <sup>ère</sup>	Rdv avec la TS
Deuxième VAD le 06/03/2024		Seule pour le deuxième rdv	<u>Deuxième VAD :</u> - Electricité au minimum à cause des dettes - Mauvaise isolation	VAD : 1h30 2 <sup>ème</sup>	pour gérer les dettes d'énergie
Troisième VAD le 14/03/2024		Troisième VAD : Avec une TS	<u>Troisième VAD :</u> - Retour de l'électricité, plus de minimum mais prélèvement d'EDF de 400 euros, difficultés financières	VAD : environ une heure 3 <sup>ème</sup>	<u>Deuxième VAD :</u> Entretien pour le mémoire
				VAD : 2 heures	<u>Troisième VAD :</u> Prélèvement d'EDF de 400 euros
08/03/2024	Hébergement	Une TS	- Chauffage en panne - Fuite d'eau dans les toilettes	30 minutes	Démarches administratives
14/03/2024	Locataire du parc social	Une TS	Pas de PE notée	45 minutes	Démarches administratives
19/03/2024	Locataire du parc social	Un TS	- Chauffage trop faible - Dettes d'énergie, difficultés à régler les factures - Victime du démarchage de fournisseur d'énergie	1h	Démarches administratives
27/03/2024	Hébergement	Une TS	- Pas de situation de PE	1h30	Démarches administratives
03/04/2024	Hébergement	Une TS	- Pas de situation de PE	30 min	Fin de prise en charge
18/04/2024	Hébergement	Une TS	- Fuite d'eau dans les toilettes et la salle de bain	1h10	Démarches administratives , déclaration d'impôts

22/04/2024	Logement temporaire	Un TS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaudière en panne depuis une semaine, pas d'eau chaude</li> <li>- Chauffage collectif, impossible à régler</li> </ul>	1h	Démarches administratives
30/04/2024	Camp Roms	Une TS et une représentante de la mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Branchements électriques dangereux</li> <li>- Appareils électroménagers à l'extérieur de l'habitat</li> <li>- Accès au chauffage et eau chaude limité</li> </ul>	20 min	Observation

## Annexe 3 : Grille d'entretien semi-directif

### 1. Présentation de l'enquêté.e et caractéristiques du logement actuel

- Pouvez-vous vous présenter ? (Prénom, âge, situation familiale, professionnelle)
- Avec qui vivez-vous dans ce logement ?
- Connaissez-vous la taille du logement ? Le type de chauffage ?
- A combien s'élève votre loyer ?
- A combien s'élèvent vos factures d'énergie ? Bénéficiez-vous du chèque énergie ?
- Quelles sont vos ressources, et à combien s'élèvent-elles ?

### 2. La trajectoire résidentielle

- Depuis combien de temps êtes-vous dans ce logement ?
- Comment êtes-vous arrivé.es ici ? Qui vous a orienté.e ?
- Où habitiez-vous avant ? Pendant combien de temps ? Etiez-vous satisfait.e de ce logement ?
- Aviez-vous des difficultés à vous chauffer ou avoir accès à de l'électricité ?
- Est-ce que vous payiez des factures d'électricité ? Si oui, vos factures étaient-elles élevées par rapport à vos ressources ?

Réitérer les questions pour tous les anciens logements

### 3. Satisfaction du logement actuel et PE

- Etes-vous satisfait.e de votre logement actuel ?
- Rencontrez-vous des difficultés pour vous chauffer convenablement, avoir accès à de l'électricité ? Pour régler vos factures d'énergie ?
- Comment avez-vous choisi votre fournisseur d'énergie ?
- Comment avez-vous vécu l'arrivée dans ce logement ?
- Etes-vous satisfait de votre quartier ? Du voisinage ?
- Envisagez-vous de quitter le logement ? Si oui, pour quelles raisons ? Pour quel type de logement idéalement ?

### 4. Accompagnement social

- Depuis combien de temps êtes-vous suivis par des travailleurs sociaux ?
- Que pensez-vous de cet accompagnement ?
- D'autres travailleurs sociaux vous accompagnent-ils en dehors de cette association ?

- Comment avez-vous été amené à avoir recours à un accompagnement social pour la première fois ?

Annexe 4 : Tableau récapitulatif des entretiens

Personne enquêtée	Dispositif	Situation familiale	Situation professionnelle	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien	Durée de l'entretien
Karim	Logement temporaire	Marié, sans enfant	Retraité	06/02/2024	Bureau de l'association	59 min
Valérie	Logement temporaire	Veuve, avec deux enfants	Salariée, Auxiliaire de vie en CDI à 35 heures - Mise à jour : courant mars, les TS m'informent qu'elle s'est faite licenciée suite à un conflit avec la direction	08/02/2024	Domicile de la personne	1 : 02
Nora	Locatrice du parc social	En procédure de divorce, avec deux enfants	Salariée à temps partiel, ASH	14/02/2024	Domicile de la personne	1 : 04
Lina	Logement temporaire	Séparée, avec deux enfants	Salariée à temps partiel	15/02/2024	Domicile de la personne	1 : 04
Miléna	Logement temporaire	Séparée, avec deux enfants	Sans activité	26/02/2024	Domicile de la personne	28 min
Ibrahim	Hébergement	Marié, avec six enfants	Salarié à temps partiel, en	26/02/2024	Domicile de la personne	39 min

			CDD, agent de nettoyage			
Maïssa	Logement temporaire	Séparée, avec deux enfants	Salariée à temps partiel, CDD, ménage et activité en parallèle, coiffeuse - Mise à jour : fin mars, les TS m'informent qu'elle a démissionné suite à un conflit avec la direction	27/02/2024	Domicile de la personne	26 min
Aïssatou	Hébergement	Séparée, avec trois enfants	Intérimaire, agent de ménage	27/02/2024	Domicile de la personne	51 min
Philippe	Locataire du parc social	Divorcé, sans enfant	Retraité, travaillait anciennement dans le bâtiment	04/03/2024	Domicile de la personne	44 min
Zakaria	Locataire du parc social	Veuf, avec deux enfants	Sans activité,	06/03/2024	Domicile de la personne	54 min
Issouf	Locataire du parc social	Séparé, un enfant	Intérimaire dans la manutention	21/03/2024	Domicile de la personne	1h10